

LE DEVOIR

Vol. LXXXIV - No 288

MONTREAL, LE LUNDI 13 DECEMBRE 1993

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

À la merci des fiers-à-bras?

Les privilèges des députés ne sont pas illimités

Gilles Lesage

En refusant de faire comparaître devant l'Assemblée nationale les «commandos» de la construction contre deux députés ministériels, le président Jean-Pierre Saintonge a soulevé tout un esclandre parmi les siens. Quelques péquistes partageraient aussi la frustration des libéraux. Selon leurs doléances, les parlementaires seraient à la merci des menaces et de l'intimidation des fiers-à-bras. Et, au lieu de sévir, le Parlement s'en laverait les mains. Qu'en est-il exactement?

Rappelons les faits. Se prévalant du règlement de l'Assemblée, le député libéral de Saint-Maurice a d'abord demandé que celle-ci statue sur la conduite d'un individu, à la suite du saccage de son bureau de Shawinigan, le 26 novembre. Un citoyen de Le Gardeur a alors «attaqué, rudoyé, gêné et menacé un député de même qu'il a essayé d'influencer le vote, l'opinion, le jugement ou l'action d'un député par des menaces et des pressions indues en regard au projet de loi 142» sur l'industrie de la construction. «Ces actes, opine M. Yvon Lemire, ont porté atteinte aux droits, privilèges et immunités du député de Saint-Maurice» et de l'Assemblée nationale elle-même. Son collègue du Sauguenay, M. Ghislain Maltais, a inscrit une motion semblable, pour des incidents survenus le même jour, mais impliquant cinq hommes.

Entretemps, des accusations ont été portées contre les six citoyens, devant les tribunaux de droit commun. Mardi dernier, le président a décidé qu'une motion mettant en cause la conduite d'une personne autre qu'un député ne peut être appelée et débattue tant et aussi longtemps que l'affaire dont elle traite est devant un tribunal. «Cette motion a trait à une affaire de nature criminelle et, à ce titre, il y a présomption que les propos qu'un député pourrait tenir, dans le cadre du débat sur cette motion, pourrait influencer le déroulement du procès intenté», soutient M. Saintonge. Le bon sens même, croyez-vous, veut que les députés ne puissent être à la fois juges et partie, instituer une justice parallèle à l'autre, se lancer dans une *Kangooroo Court* et nager en plein conflit d'intérêts? Pas si simple, du moins pour les ministériels.

En effet, selon le leader parlementaire du gouvernement, l'Assemblée aurait non seulement le droit, mais le devoir de protéger ses membres contre quelque ingérence que ce soit. Le ministre Pierre Paradis invoque donc ce qu'il appelle «la suprématie du droit parlementaire... constitutionnalisés, qui est au-dessus de l'autre droit pour protéger les parlementaires», de même que la séculaire tradition britannique. L'une et l'autre confèrent au député, comme tel et non comme citoyen, une protection additionnelle pour qu'il puisse faire son travail en toute liberté et sans contrainte.

Heureusement que ce point de vue étriqué n'a pas prévalu. Autrement, en plus de devoir subir un procès en bonne et due forme, les six prévenus auraient dû faire face à la vindicte des ministériels, avec la pitoyable protection que l'Assemblée accorde à ses témoins - qui ne se souvient du simulacre de procès mené par neuf «inquisiteurs» libéraux en 1983, en relation avec le saccage de la Baie James? - et la menace d'une amende pouvant atteindre 10 000\$. Depuis 70 ans, en fait depuis la condamnation de John Roberts en 1922, il n'est pas arrivé qu'un député ulcéré se fasse justice à lui-même à l'Assemblée législative, devenue nationale il y a tout juste 25 ans ce mois-ci. Non pas que les députés soient moins soucieux de leurs droits et privilèges, ou qu'ils cèdent à la violence, mais parce qu'il y a d'autres recours, dits normaux et réguliers. Et l'équité exige que nul ne subisse deux procès en même temps sur le même sujet.

Heureusement aussi que le leader parlementaire de l'opposition a rappelé ces vérités élémentaires à ses collègues outrés. Loin de cautionner la violence - on se rappelle que les péquistes l'ont souvent subie, eux aussi, quand ils étaient au pouvoir - l'Assemblée a pour règle absolue, et de bon sens, de ne jamais parler d'une affaire qui est devant les tribunaux. Passer outre à ce précepte du *sub judice* est très dangereux: la présomption d'innocence, les droits de l'accusé, sont notamment en cause, et il y a risque de *mistrial*, comme ce fut le cas en 1982 à la suite de commentaires du premier ministre Lévesque.

L'Assemblée doit donc éviter comme la peste quelque préjudice que ce soit envers qui que ce soit. «On n'a pas le droit d'avoir deux poids, deux mesures, qui que nous soyons dans notre société, face à l'application de nos règles et de nos lois», fait valoir le leader Guy Chevrette, avec pertinence. Au-dessus de la mêlée, l'Assemblée doit rester calme et sereine; même et surtout quand elle est directement en cause, elle ne doit pas avoir l'air de se venger. Le leader péquiste en appelle donc à la noblesse et à la maturité des parlementaires.

A vrai dire, le président Saintonge a sauvé l'honneur de l'Assemblée en portant un jugement à la Salomon. Oui, il y a matière à débat sur les droits et privilèges des députés, mais seulement après que les tribunaux auront statué sur les poursuites criminelles. Aussi bien dire dans des années, quand MM. Lemire et Maltais ne siégeront probablement plus au digne Salon de la race. Ils ont droit à la justice, au respect et à l'équité, certes, tout comme n'importe lequel de leurs concitoyens.

En effet, selon le leader parlementaire du gouvernement, l'Assemblée aurait non seulement le droit, mais le devoir de protéger ses membres contre quelque ingérence que ce soit. Le ministre Pierre Paradis invoque donc ce qu'il appelle «la suprématie du droit parlementaire... constitutionnalisés, qui est au-dessus de l'autre droit pour protéger les parlementaires», de même que la séculaire tradition britannique. L'une et l'autre confèrent au député, comme tel et non comme citoyen, une protection additionnelle pour qu'il puisse faire son travail en toute liberté et sans contrainte.

Heureusement que ce point de vue étriqué n'a pas prévalu. Autrement, en plus de devoir subir un procès en bonne et due forme, les six prévenus auraient dû faire face à la vindicte des ministériels, avec la pitoyable protection que l'Assemblée accorde à ses témoins - qui ne se souvient du simulacre de procès mené par neuf «inquisiteurs» libéraux en 1983, en relation avec le saccage de la Baie James? - et la menace d'une amende pouvant atteindre 10 000\$. Depuis 70 ans, en fait depuis la condamnation de John Roberts en 1922, il n'est pas arrivé qu'un député ulcéré se fasse justice à lui-même à l'Assemblée législative, devenue nationale il y a tout juste 25 ans ce mois-ci. Non pas que les députés soient moins soucieux de leurs droits et privilèges, ou qu'ils cèdent à la violence, mais parce qu'il y a d'autres recours, dits normaux et réguliers. Et l'équité exige que nul ne subisse deux procès en même temps sur le même sujet.

Heureusement aussi que le leader parlementaire de l'opposition a rappelé ces vérités élémentaires à ses collègues outrés. Loin de cautionner la violence - on se rappelle que les péquistes l'ont souvent subie, eux aussi, quand ils étaient au pouvoir - l'Assemblée a pour règle absolue, et de bon sens, de ne jamais parler d'une affaire qui est devant les tribunaux. Passer outre à ce précepte du *sub judice* est très dangereux: la présomption d'innocence, les droits de l'accusé, sont notamment en cause, et il y a risque de *mistrial*, comme ce fut le cas en 1982 à la suite de commentaires du premier ministre Lévesque.

LES ACTUALITÉS

Radio-Québec pend la crémaillère

PAGE A 4



LES ACTUALITÉS

Le MNQ attaque la nouvelle loi sur la langue

PAGE A 3

L'ENTREVUE

Léa Roback: la mémoire du siècle

PAGE B 1



Da ■ à la constitution de Eltsine ■ à l'extrême droite nationaliste



Le leader du Parti libéral démocratique, Vladimir Jirinovski, sort parmi les vainqueurs du scrutin d'hier en Russie. Son parti, d'extrême droite et ultranationaliste, récolterait environ 15% du vote selon les premiers résultats partiels.

Moscou (Reuter) — La Russie a dit «oui» hier au projet de constitution du président Boris Eltsine, dont les partisans paraissent en revanche mis en échec, dans le scrutin pour les législatives, par un fort courant d'extrême droite représenté par Vladimir Jirinovski. Selon des premiers résultats partiels, les communistes et les ultranationalistes obtiendraient plus de sièges au parlement que les réformistes.

Environ 62% des votants se sont prononcé en faveur du projet de constitution du président Boris Eltsine avec une participation tournant autour de 55%, selon des chiffres préliminaires indiqués à l'AFP par le vice-président de la commission électorale M. Ivantchenko Alexandre.

La présidence avait proclamé quelques heures plus tôt la victoire du oui à la constitution sans donner de chiffres. Le taux de participation était essentiel puisque la Loi fondamentale avait besoin de plus de 50% de participation pour être adoptée.

«Chers concitoyens russes, la constitution a été adoptée. Nous vivons dans un nouvel Etat. La démocratie a triomphé en Russie», avait déclaré le porte-parole de Boris Eltsine, Viatcheslav Kostikov, à la télévision nationale Ostankino.

«Je peux affirmer qu'environ 60% des (électeurs) russes ont voté pour la constitution», avait dit de son côté le premier vice-premier ministre Vladimir Choumeiko.

En revanche, les premiers résultats des législatives semblent confirmer la montée en puissance, pressentie dans les jours précédant le scrutin, du courant ultranationaliste dirigé par Vladimir Jirinovski.

Ainsi, le Choix de la Russie, dirigé par le ministre de l'Economie, Igor Gaïdar, obtiendrait 17% des voix, suivi du Parti libéral-démocrate de Jirinovski avec 14%, du Parti communiste, avec 13%, et de la coalition Jabloko, avec 11%.

Dans plusieurs régions du nord de la Russie, le PLD arriverait largement en tête avec 26% contre 21% pour Choix de la Russie et 8% pour les communistes.

Selon des indications de la commission électorale, la



Le président Boris Eltsine a obtenu un soutien majoritaire pour son projet de constitution mais son parti, le Choix de la Russie, n'a pas récolté suffisamment de votes pour gouverner sans l'appui des autres formations.

VOIR PAGE A 8: RUSSIE

VOIR AUSSI

■ L'éditorial de François Brousseau: Eltsine, rempart antifasciste?A 6

Premier raté

Rabin et Arafat doivent annuler le rendez-vous «sacré» du 13 décembre

Le Caire (AFP) — Le chef de l'OLP Yasser Arafat et le premier ministre Yitzhak Rabin ont échoué hier au Caire à s'entendre sur les modalités du retrait israélien de Gaza et Jéricho, qui aurait dû commencer aujourd'hui, et sont convenus de se retrouver dans dix jours.

Aucun des sujets litigieux n'a été résolu et les deux dirigeants ont tenté de minimiser leur échec en annonçant qu'ils s'accorderaient une dizaine de jours «pour réfléchir» en vue, selon M. Rabin, de parvenir à un meilleur accord. Aucune libération de prisonniers palestiniens n'a non plus été annoncée à l'issue de cette rencontre, une question hautement sensible pour l'opinion publique palestinienne.

Les deux hommes, qui ont tenu des conférences de presse successives, sont apparus aux journalistes marqués par leurs entretiens. M. Rabin semblait consterné et apparemment gêné, tandis que M. Arafat, qui avait

qualifié de «sacrée» la date du 13 décembre, avait l'air défait et abattu.

Les deux hommes, l'un après l'autre, ont réaffirmé leur engagement envers la déclaration de principe signée à Washington le 13 septembre.

«Dix jours, ce n'est pas long», a commenté M. Arafat. «Les problèmes sont les questions liées à la sécurité», a précisé M. Rabin. Il s'agit, a-t-il dit, du «contrôle des lignes de cessez-le-feu entre les territoires (concernés par l'autonomie) et l'Egypte et la Jordanie, du contrôle des ponts et des points de passage, ainsi que de la taille de la région de Jéricho».

Le premier ministre israélien a annoncé que dans cet intervalle de dix jours deux des commissions israélo-palestiniennes mises en place pour arrêter les modalités de

VOIR PAGE A 8: RATÉ

Morosité au musée

Réductions de budgets, licenciements, baisse de fréquentation et chute des entrées payantes ont marqué au rouge l'année qui s'achève

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Une dure année se termine pour les musées. En 1992, on était en pleine euphorie dans ce secteur: les grandes institutions rouvriraient, rénovées de bout en bout, agrandies à grands frais, et de nouveaux musées venaient même s'ajouter au décor.

Cette année, par contre, le portrait de famille s'est teinté de gris: les budgets de fonctionnement en provenance du ministère de la Culture ont été réduits de près de 10% et la plupart des institutions ont licencié du personnel.

A eux seuls, les trois musées d'Etat (du Québec, de la civilisation et d'art contemporain) ont dû renvoyer près de trente personnes. On a aussi appris la disparition du Palais de la civilisation, après une décennie de succès appréciables.

Pire: tous les musées (sauf le Musée d'art contemporain qui a profité de son réaménagement au centre-ville) ont vu leur fréquentation chuter de 10%, 20% et même 35% par rapport à

l'année dernière. De ce point de vue, pour certaines grandes institutions comme le Musée des beaux-arts et le Centre canadien d'architecture, 1993 s'annonce moins bonne que 1991.

Les onze musées répertoriés dans l'indice de fréquentation des principaux attraits touristiques montréalais, forgé par l'Office des congrès et du tourisme du Grand Montréal, font état d'une baisse d'environ 170 000 visiteurs entre janvier et octobre 1992 et la même période cette année. Et cela, malgré l'apparition de nouvelles institutions en 1993 (comme le Musée...pour rire) et le fait que six musées n'avaient ouvert qu'une partie de l'année dernière (notamment le Musée de Pointe-à-Callièrre et le Musée d'art contemporain).

Autre signe de morosité: les entrées payantes sont en chute libre. Les journées et les soirées d'entrée gratuites sont même en train de supplanter haut la main les jours de

VOIR PAGE A 8: MUSÉES

La campagne du PQ misera sur «l'équipe»

PIERRE APRIL
DE LA PRESSE CANADIENNE

Québec — La première période gagnée avec l'élection des 54 députés du Bloc à Ottawa, le chef du Parti québécois Jacques Parizeau a sifflé, hier, le début du deuxième engagement, la prochaine élection générale.

Dans son discours de clôture devant les 300 membres du Conseil national du PQ, M. Parizeau a pressé les troupes péquistes «à mettre le cap sur un Québec gagnant».

«Nous sommes prêts à gagner, a-t-il lancé, à battre les libéraux de Daniel Johnson, de Claude Ryan, de Marc-Yvan Côté. Le PQ va jouer ses as, va jouer son programme, son équipe et sa ferveur.»

Confirmando la nouvelle stratégie du PQ, M. Parizeau, dont la popularité dans l'opinion publique éprouve toujours de la difficulté à se hisser au niveau de celle de sa formation, a admis que si l'option souverainiste de progressé c'est grâce au travail des militants.

«Chaque fois qu'on a dit que ce parti était communicant, a-t-il dit, c'est de vous qu'il s'agissait, pas de quelque astuce publicitaire, pas de fabrication médiatique, pas de quelque maquillage.»

Le chef du PQ est convaincu que la confiance des Québécois envers leurs hommes ou femmes politiques doit passer par la base militante.

«Vous êtes bien plus crédibles, bien plus persuasifs, chacun d'entre vous qu'un «clip» à la télévision ou qu'une chronique dans un journal», a-t-il expliqué.

VOIR PAGE A 8: PQ



Le leader du Parti québécois, Jacques Parizeau, ne faisait pas que lancer ses troupes dans la prochaine bataille électorale, ce week-end. Il faisait aussi son premier anniversaire de mariage avec Lisette Lapointe.

INDEX

Les Actualités...A2	Éditorial.....A6
Agenda culturel..B6	Idées.....A7
Annonces classées..B4	Météo.....B4
Avis publics.....B5	Le Monde.....A5
L. Bissonnette..A6	Mots croisés.....B4
Culture.....B8	Religions.....B4
Économie.....B2	Les Sports.....B5



Météo
Ensoleillé
Max. 0
Détails en B4



De savantes économies avec le programme FRIC.

Vous pouvez peut-être économiser et vous l'ignorez. Nos conseillers du Service à la clientèle vous renseigneront. À l'aide de leur ordinateur et du programme FRIC: frais réduits d'interurbain pour nos clients, ils analyseront vos interurbains des derniers mois et vous diront ensuite quel plan

d'économie vous convient. Ils évalueront même l'ampleur de vos économies futures. Alors, si vous voulez savoir comment économiser, une seule entreprise possède les ressources et l'information complète pour y parvenir. Et vous la connaissez bien.

Bell

Le Mouvement Québec français est catégorique:

La loi 86 est une «machine infernale»

Elle «bouffe la loi 101 et met en danger la langue française au Québec»

BERNARD PLANTE
LE DEVOIR

Le Mouvement Québec français (MQF) affirme que la loi 86, qui modifie les lois linguistiques du Québec et dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 22 décembre, fait partie «d'une machine infernale qui bouffe la loi 101 et met en danger la langue française au Québec».

Le président du MQF, Guy Bouthillier, réplique au ministre Claude Ryan, qui présentait l'entrée en vigueur de la loi 86 comme un «cadeau de Noël pour tous les Québécois», en affirmant que son groupe «ne se laissera pas passer un sapin de Noël».

Il invite «les Québécois et les Québécoises à serrer les rangs et à garder confiance en eux pour contrer cette loi rétrograde, défaitiste, contraire aux intérêts de la langue française et du peuple du Québec».

Cette «nouvelle attaque» contre la loi 101, dit le MQF, ne poursuit qu'une idée: «C'est celle d'un Québec à deux langues».

Les ténors du MQF affirment que la loi 86 est une voie sans issue et ils recommandent «aux commer-

cants de Montréal et de l'ensemble du Québec de ne pas s'engouffrer dans le cul-de-sac du retour à l'affichage bilingue».

Ils demandent aussi «aux commissions scolaires de ne pas s'engager dans ce qui serait pour elles le cul-de-sac de l'immersion anglaise».

Le MQF fonde sa mise en garde sur la certitude que le prochain gouvernement du Québec sera formé par le Parti québécois. On sait que le PQ s'est déjà engagé à abolir la loi 86 s'il est porté au pouvoir à la faveur de la prochaine élection.

Guy Bouthillier affirme, dans les circonstances, que de s'engager dans les voies tracées par la loi 86 «seraient de l'énergie, du temps et de l'argent dépensés en pure perte».

Mais la loi 86, soutient-il, n'est qu'une partie «de la machine infernale» qui cherche à rétablir la parité entre l'anglais et le français au Québec.

Les autres morceaux de cette machine, le MQF les identifie comme étant le gouvernement fédéral, Alliance Québec et «les ultra-conservateurs du Parti libéral, comme Daniel Johnson et Claude Ryan, qui s'attaquent aux lois linguistiques québécoises sous prétexte de

respecter les droits individuels».

A ce chapitre, le président de la CSN, Gérald Larose, dit que l'analyse des mérites que l'on doit accorder aux droits individuels et aux droits collectifs ne peut se faire dans l'abstrait.

«A ce que je sache, dit-il, la minorité anglophone du Québec profite d'une caisse de résonance qui s'étend sur tout le continent nord-américain, ce dont ne peut bénéficier aucune autre minorité. Je dénonce ceux qui, au nom des droits individuels, mettent en péril les droits de la majorité».

«Résignation»

Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJBM), Jean Dorion, affirme de son côté que la loi 86 engage des processus de «dévalorisation» du français et de «résignation» et de «désintégration» sociales.

Le président de la SSJBM accuse en outre le ministre Claude Ryan d'envoyer un message négatif aux jeunes francophones en permettant que l'enseignement de certaines matières dans les écoles puisse se faire en anglais.

L'immersion anglaise, soutient-il, livre essentiellement le message suivant aux étudiants francophones: «Votre langue n'est pas suffisante pour parvenir à la connaissance. Ne rêvez pas en couleur nous devons vous apprendre à vivre en anglais. Ce n'est pas de cette façon, ajoute-t-il, que nous allons créer un Québec français».

Selon M. Dorion ce message du gouvernement du Québec sera interprété par les immigrants comme un signe de valorisation de l'anglais au détriment du français. «Alors que le français perd du terrain chaque année sur l'île de Montréal, ce n'est pas le moment, dit-il, d'accentuer ce mouvement de désintégration sociale. Ce n'est sûrement pas en offrant davantage d'anglais que nous allons réussir à intégrer les immigrants».

Pour le MQF la loi 86 «n'est qu'au fond qu'une tentative pour bilinguifier l'école française, ainsi que l'esprit de ceux et de celles qui y étudient ou qui y enseignent».

Les porte-parole du MQF croient que la loi 86 est un autre pas qui va mener à l'ouverture de l'école anglaise aux immigrants en plus d'ouvrir la voie à l'unilinguisme anglais dans la vie commerciale du centre-ville de Montréal.

Caroline préfère Haddock

PRESSE CANADIENNE

Caroline Chouinard, qui a remporté 17 100\$ en participant à l'émission *Tous pour un* portant sur Tintin, a des idées bien arrêtées sur l'oeuvre d'Hergé. Selon elle, le reporter à la houppe n'est pas le personnage le plus intéressant créé par Hergé: le capitaine Haddock, par exemple, est beaucoup plus fascinant.

«Tintin n'a que des qualités, fait-elle remarquer. Le capitaine Haddock a d'énormes défauts et ne les cache pas. Et quand il montre ses émotions, il ne le fait pas à peu près!»

La jeune fille âgée de 12 ans était de passage à Hull, samedi, à l'occasion de l'ouverture de la boutique «Les Héros de mon enfance», qui se spécialise dans la bande dessinée.

«Je regardais des livres de Tintin dès l'âge de 4 ans, raconte-t-elle. Mon père me lisait alors l'histoire. J'imagine qu'il en sautait des bouts. Je ne pouvais pas tout comprendre.»

Car, selon Caroline, les aventures du célèbre reporter sont vraiment destinées, comme le dit la maxime, aux amateurs «de sept à 77 ans». «Notre perception des histoires évolue à mesure qu'on les relit, explique-t-elle. J'avais lu chaque livre au moins dix fois avant même de prendre part au concours. Et je vais les relire à nouveau. On remarque des choses nouvelles à chaque lecture.»

La jeune fille de Saint-Laurent s'est cependant imposé toute une discipline pour se préparer à répondre aux questions de l'animateur Gilles Gougeon.

«J'ai parcouru chaque album, case par case, en prenant des notes sur chaque question qui pourrait m'être posée. J'ai étudié chaque jour jusqu'au moment de l'examen.»

Caroline a finalement fait belle figure lors des émissions présentées les 4, 11 et 18 novembre, récoltant un total de 17 100\$ en répondant à presque toutes les questions.

Ce goût pour la plus populaire oeuvre d'Hergé n'est pas venu de nulle part.

Le père de Caroline, Denis, archiviste de profession, explique que son propre père était friand des aventures de Tintin.

«C'est effectivement une histoire de famille, confirme-t-il. Mon père nous a initiés à la bande dessinée et je peux dire que l'engouement ne s'est pas atténué avec les générations.»

Nouvelle attaque contre le projet de loi 112

PRESSE CANADIENNE

La Chambre de commerce du Québec dénonce à son tour le projet de loi 112, qui prévoit l'imposition des avantages liés à des cotisations d'employeurs versées à certains régimes collectifs d'assurance.

Le président de la Chambre, Michel Audet, a fait parvenir une lettre d'appui à l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes, qui mène la lutte contre ce projet de loi québécois.

M. Audet dit trouver cette mesure contradictoire avec l'intention du gouvernement de désassurer certains services de santé.

L'ACCAP a aussi obtenu l'appui du Conseil du patronat du Québec, de la Commission de la construction du Québec, de l'Union des producteurs agricoles et de la FTQ.

Bonheur glacé



PHOTO ROBERT SKINNER

ILS ÉTAIENT DES CENTAINES hier à patiner sur la glace du Bassin Bonsecours, dans le Vieux-Port, ouvert depuis le 1er décembre. Lorsque l'hiver mordra vraiment nos corps et nos esprits, les patineurs pourront alors glisser sur l'anneau de glace naturelle ceinturant le bassin et dont le parcours fait plus d'un demi kilomètre.

soirée relations

Défis posés à l'Afrique

Le continent africain connaît actuellement une étape historique troublée: croissance démographique accélérée, sous-développement, endettement galopant, épidémies, détérioration des systèmes de santé. Dans l'analyse qui est faite à partir de nos pays de l'hémisphère Nord, nous oublions que l'axe Nord-Sud est l'une des composantes qui sous-tendent les crises que vit l'Afrique. Les pays du Nord vont-ils continuer à maintenir l'Afrique sous leur dépendance? Ne pourraient-ils pas soutenir davantage l'effort de démocratisation et de développement qui permettra aux Africains d'être maîtres de leur destinée? À quelles conditions les États africains peuvent-ils être réellement sujets de leur propre développement? Ont accepté de participer au panel:

M. Vincent Nabé Kulibali professeur au Cégep de Saint-Hyacinthe
Mme Nicole Riberdy de Jeunesse du Monde, Québec
M. Denis Tougas de l'Entraide Missionnaire

Le lundi 13 décembre 1993, de 19h30 à 22h00

À LA MAISON BELLARMIN (Métro Jarry)

CONTRIBUTION VOLONTAIRE : 3,00 \$

LES SOIRÉES RELATIONS SONT ORGANISÉES PAR LE CENTRE JUSTICE ET FOI

À lire dans le numéro du mois de décembre de la revue Relations:

L'ÈRE DES DRAGONS (L'ASIE)

25, Jarry Ouest, Montréal, H2P 1S6 — Tél.: (514) 387-2541

Le nouveau défi de Bouchard: courtiser les fédéralistes déçus

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Fort d'un succès retentissant pendant la campagne électorale, le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard a bon espoir de courtiser les fédéralistes déçus pour mener à bien son option souverainiste.

Confortablement installé dans son bureau de chef de l'Opposition au quatrième étage de l'édifice du Parlement, M. Bouchard a précisé que les fédéralistes déçus et les souverainistes avaient finalement voté pour les mêmes raisons, soit la défense des intérêts du Québec et la souveraineté.

Selon lui, qu'ils soient fédéralistes ou souverainistes, les partisans du Bloc reconnaissent qu'il faut envoyer des gens libérés des contraintes des vieux partis à Ottawa «afin qu'ils puissent y sauver les meubles».

Cette analyse l'amène à conclure que les fédéralistes du Québec sont aux aguets. Timides à l'idée de la souveraineté, ils ont quand même l'esprit ouvert.

«Les fédéralistes déçus n'ont pas forcément voté pour la souveraineté mais pas contre non plus, en ce sens qu'ils savent très bien que le Bloc veut la souveraineté du Québec et qu'il inscrit son action dans la souveraineté, et donc, ils ne l'écartent pas.»

Selon M. Bouchard, ces fédéralistes recalcitrants «sont en réserve, en disponibilité». Avant de former leur opinion définitive, ils attendent l'issue de l'élection au Québec, et celle du débat référendaire, advenant l'élection du Parti québécois, dit-il.

D'ailleurs, ils n'auront pas à patienter longtemps, croit le chef du Bloc. La souveraineté, si elle n'est pas acquise, est «très près dans le temps, car des échéances précises ont été fixées», avance M. Bouchard.

Pour convaincre ces fédéralistes timides, M. Bouchard estime que le Bloc doit s'en tenir aux objectifs énoncés pendant la campagne, c'est-à-dire, «être à l'affût de tous les dossiers où les intérêts du Québec se trouvent en jeu», en s'associant en même temps «à toute démarche qui va servir les intérêts communs». M. Bouchard souligne par exemple qu'il n'y a personne qui a intérêt à ce que «les finances du gouvernement central s'effondrent».

Si ces fédéralistes déçus en sont rendus là, c'est «qu'il n'y a plus de discours fédéraliste», croit le chef du Bloc.

En effet, ce fut une bien curieuse campagne, dit-il: «C'était un drôle de débat où on jouait à l'escrime seul. On pourfendait un adversaire fantomatique qui ne réagissait pas, ce qui me fait dire qu'il n'y a plus de discours fédéraliste, qu'il n'y a plus de champion fédéraliste.»

Selon lui, de peur de s'aliéner le Canada anglais, le premier ministre Jean Chrétien a «fait un X sur le Québec», ne voulant pas aborder la question constitutionnelle pendant la campagne électorale. «M. Chrétien savait qu'au Canada anglais, on était fatigué du dossier constitutionnel, qu'on était encore meurtri par l'échec de Charlottetown.»

Non seulement n'y a-t-il plus de champion fédéraliste, reprend M. Bouchard, mais le Québec a fait son

deuil du fédéralisme, croit-il.

Avec Marcel Massé à la tête des relations fédérales-provinciales, il n'y a donc peu d'espoir de renouveau, estime M. Bouchard.

«C'est un mandarin de la machine fédérale. Il n'y a pas plus centralisateur qu'un mandarin... Alors il va plutôt être l'homme de l'empirisme... Ça va être du néofédéralisme, très démodé, très à contre-courant.»

Avec 54 députés au Québec, il dresse un bilan positif de la campagne. D'entrée de jeu, M. Bouchard a défendu ouvertement son projet souverainiste. Ce fut un risque calculé qui a porté fruit.

«Je voulais avoir un mandat clair. C'est déjà relativement ambigu que d'avoir des souverainistes à la Chambre des communes. Je suis bien conscient que ce n'est pas évident, mais à tout le moins, il fallait que le mandat soit clair.»

«Où, c'était un risque en ce sens que les Québécois auraient pu dire non, on n'en veut pas de cela, mais il fallait que ça se fasse comme on l'a fait avec la clarté des objectifs.»

Est-il à l'aise avec cette situation? «Oui, je suis à l'aise. Je l'ai voulue, je dirais même que je l'ai conçue, je l'ai préparée. J'ai convaincu les gens de faire cette démarche-là, donc, je me sens à l'aise parce que j'ai le mandat que je voulais. Je ne dis pas que c'est facile par exemple.»

Dès la rentrée parlementaire le 17 janvier, il s'attend d'ailleurs à jouer un rôle très positif aux Communes. Selon lui, le Bloc peut bien jouer son rôle d'Opposition officielle «tout en maintenant la poursuite de la démarche souverainiste».

«J'investis dans ce qui compte vraiment.»

À 7 h du matin, c'est l'aréna. À 8 h, le club des logiciens en herbe. Dans notre famille, on investit dans l'avenir. On investit de l'argent aussi. Grâce aux conseils des spécialistes de la Banque Nationale. Placements à terme, fonds mutuels... À ce train-là, on sera bientôt prêt pour les ligues majeures. Mon garçon se dit la même chose. Il savoure son premier tour du chapeau!

Les modes de placement



BANQUE NATIONALE
Notre banque nationale

• LES ACTUALITÉS •

Pagé avertit Robillard: «Pas de réforme sans nous»

La CEQ estime que la ministre propose des changements sans tenir compte des «réalités sociales»

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Alors que débutent ce matin les audiences publiques sur la réforme de l'enseignement secondaire, la CEQ prévient la ministre Lucienne Robillard qu'aucune réforme «ne pourra se faire sans nous, sans le personnel enseignant, professionnel, de soutien».

La présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec, Lorraine Pagé, voulait ainsi avertir la ministre que son document «Faire avancer l'école» soulève de sérieuses préoccupations chez les enseignants, particulièrement en ce qui concerne l'immersion en langue seconde, la création de groupes homogènes à l'école, la nouvelle restructuration des cycles.

La CEQ préconise une école publique accessible au plus grand nombre, et Lorraine Pagé estime que la ministre propose des changements sans tenir compte des «réalités sociales» qui influencent grandement la vie à l'école, comme la pauvreté, la violence, la toxicomanie, les familles monoparentales, le caractère pluriethnique de la société.

«Plutôt que de rêver avec nostalgie à un passé my-

thique, écrit la CEQ, l'école d'aujourd'hui et de demain n'a d'autre choix que d'assumer les nouvelles missions qui découlent des conditions de vie réelles des élèves.»

L'école qui ferait abstraction des réalités sociales ne réussira pas à remplir sa mission éducative, ajoute Mme Pagé, et «la ministre doit comprendre que pour remplir sa mission, l'école a besoin de ressources».

Plus spécifiquement, la CEQ se dit d'accord avec le renforcement de l'enseignement du français, mais sans négliger la formation de base.

Enseignement de l'anglais

Cet objectif ne peut pas être atteint seulement par le rehaussement des exigences ou l'augmentation des contrôles. Il faut consentir des moyens, comme l'enrichissement des bibliothèques scolaires ou des mesures de soutien pour les allophones, ajoute la CEQ.

En ce qui concerne l'enseignement de l'anglais langue seconde, la CEQ s'oppose clairement aux classes d'immersion et à «toute formule qui mettrait en péril le statut déjà fragile du français au Québec».

Mais l'opposition à l'immersion linguistique est d'avantage motivée par des raisons «d'ordre pédago-

gique». L'immersion est «une embûche additionnelle à la réussite des autres matières, et c'est inadmissible», ajoute Lorraine Pagé.

Une autre proposition majeure de la ministre soulève les inquiétudes de la CEQ: le déplacement du 3e secondaire vers le premier cycle. La centrale n'est aucunement convaincu du bien-fondé d'une telle proposition, qui ne pourrait qu'entraîner des coûts importants pour le réaménagement physique des écoles.

Comme la ministre propose un grand examen de français après le 3e secondaire, et comme par ailleurs elle propose aussi de ramener l'âge de la formation professionnelle de 16 à 14 ans, la CEQ craint que le premier cycle serve ainsi à éliminer les élèves moins forts, qui pourraient alors être dirigés vers le professionnel.

«Nous pressons la ministre de préciser ses intentions», déclare Mme Pagé, car pour le moment on ne dispose que de questions sans réponses. En regard du titulariat, la CEQ n'est pas très enthousiaste, préférant que les professeurs demeurent des spécialistes, et préférant le maintien de groupes classes hétérogènes, «qui évitent la ghettoïsation et qui sont un élément de stimulation», soutient Luc Savard, de la Fédération des ensei-

gnants des commissions scolaires, un groupe affilié à la CEQ.

La CEQ se montre toutefois en accord avec l'idée de créer un «comité de sages» qui aurait à définir des profils de sortie pour les élèves du primaire et du secondaire. Quoique les résultats des travaux de ce comité «doivent faire l'objet d'un large débat démocratique afin de dégager un consensus social».

En ce qui concerne les exigences générales et la sanction des études, la CEQ préconise un relèvement progressif des exigences, accompagné d'un plan d'action visant l'amélioration de la réussite en sciences et en mathématiques.

Les audiences commencent ce matin à Montréal, et elles se poursuivront jusqu'à jeudi, à Montréal et à Québec. Plusieurs groupes sont agacés parce que la ministre semble faire montre de précipitation dans la préparation de cette réforme.

D'autres groupes sont mécontents de ne pas avoir été invités, comme l'Alliance des professeurs et professeurs de Montréal, qui organise ce soir à la salle Maisonneuve de la Place des Arts une séance publique d'information sur la réforme Robillard.

Radio-Québec se dote de nouvelles installations techniques au coût de 17,5 millions

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Construites au coût de 17,5 millions\$, les nouvelles installations techniques de Radio-Québec ont été inaugurées en grande pompe hier par Mme Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de cette station de télévision, en compagnie de M. Daniel Johnson, président du Conseil du trésor, et de M. Lawrence Cannon, ministre des Communications.

En marge de la cérémonie organisée pour rappeler également que Radio-Québec avait 25 ans, Mme Bertrand a précisé que les dépenses afférentes à la confection, entre autres, de deux studios d'enregistrement avaient été financées à même le budget d'opérations de l'entreprise. En clair, ni le ministère des Communications ni le Conseil du trésor n'ont alloué de subsides spécifiques.

De fait, cette dépense extraordinaire, pour employer le terme comptable, sera amortie en combinant réduction des coûts de production avec exploitation maximale des possibilités qu'offre l'inventaire des nouvelles configurations technologiques nécessaires au maintien, à tout le moins, des parts de marché de Radio-Québec.

Selon les précisions fournies par Mme Bertrand et ses proches collaborateurs, la modernisation des installations va permettre à l'entreprise de rapatrier en son sein toute une série d'opérations qui se faisaient jusqu'à présent à l'extérieur et qui, on s'en doute, se traduisaient par des dépenses sur

lesquelles Radio-Québec n'avait aucune emprise.

En outre, la direction de Radio-Québec escompte financer les dépenses réalisées en tablant sur «une rationalisation de l'organisation du travail» qui, si elle ne se soldera pas par une série de licenciements, passera notamment par le non-remplacement des employés qui quitteront l'entreprise, soit 12 à 15 personnes par année.

Ainsi que l'a confié un artisan de Radio-Québec, la philosophie du travail consistera «à faire plus mais avec moins». À moyen terme, les employés seront en effet appelés à travailler davantage ne serait-ce que pour respecter les engagements que Radio-Québec prendra, par exemple, à la faveur de ces alliances stratégiques qu'elle entend conclure pour assurer sa position et sa pérennité dans un environnement où la concurrence sera plus féroce que jamais.

Dans l'esprit de la direction, il ne fait aucun doute que cet investissement de 17,5 millions\$, soit 11,7 millions\$ pour la construction et 5,4 millions\$, était vital pour répondre adéquatement au mandat particulier de Radio-Québec ainsi qu'au développement des produits qu'elle souhaite mettre en marché.

À long terme, Mme Bertrand estime que cette modernisation technologique favorisera d'autant plus l'essor de Radio-Québec que la multiplication de canaux spécialisés favorisera particulièrement, si l'on en croit notamment bien des analystes américains, les télévisions dites généralistes.



Daniel Johnson, Françoise Bertrand et Lawrence Cannon ont inauguré hier en grande pompe les nouvelles installations techniques de Radio-Québec.

Le Québec au seuil du changement de la garde

MAURICE GIRARD
PRESSE CANADIENNE

Québec — Dans la tourmente de la fin de session, les députés de l'Assemblée nationale ne devraient pas oublier que cette semaine sera marquée par des bouleversements qui risquent de changer, peut-être de façon irréversible, le paysage politique du Québec.

Pour la première fois depuis qu'il a pris le pouvoir en 1970 — intercalé de deux mandats du Parti québécois — le Parti libéral n'aura plus à sa tête Robert Bourassa. Et d'anciens libéraux devraient annoncer leur intention quant à la création d'un parti politique, cette fameuse «troisième voie» qui se veut souverainiste sans être «péquistes».

«Notre décision ne dépendra pas de ce qui se passe ailleurs. En politique, quand on s'occupe de l'agenda des autres, on risque de négliger le sien», déclarait à la Presse Canadienne au cours du week-end M. Jean Allaire.

Le père spirituel des dissidents libéraux, qui n'ont pas provoqué le schisme attendu dans leur parti, refuse de faire connaître sa décision avant la conférence de presse, qui aura lieu d'ici vendredi.

Pour lui, le sondage donnant 20 pour cent des intentions de vote dans certaines régions à un parti qui n'existe pas encore ne constitue qu'un des éléments à soulever au même titre que la tournure provinciale qu'il vient de terminer avec son jeune collègue Mario Dumont et qui leur aura permis de rencontrer près de 2 000 citoyens.

Par contre, les opposants à cette troisième voie ne cachent pas leurs motifs, que ce soit en raison de la division du vote souverainiste pour les péquistes ou l'inutilité de la démarche comme l'expliquait la semaine dernière le doyen des politologues québécois, M. Léon Dion, dans une longue analyse reproduite dans *La Presse*.

Au-delà des tractations de coulisses où se prépare l'avenir du Québec, la sortie de scène graduelle de Robert Bourassa marquera un point d'arrêt dans l'évolution de la province, la fin d'un règne qui rivalise en intensité et en longévité avec celui d'un autre Québécois à la gloire plus sombre: Maurice Duplessis, père de l'Union nationale.

Cet économiste qui a commencé sa carrière avec la Crise d'octobre, qui a effectué un retour spectaculaire au pouvoir après une dure défaite personnelle tout en connaissant deux retentissants échecs de réforme constitutionnelle, n'aura plus de tribune publique pour répéter son credo économique, basé sur le développement des ressources hydroélectriques du Grand nord.

Connue et prévisible, l'accession de M. Daniel Johnson à la fonction de chef du PLQ ouvre la voie à une toute nouvelle direction des affaires de l'Etat, le temps du moins qu'il reste à la majorité libérale d'assumer la charge de la province en attendant les prochaines élections générales pour lesquelles l'Opposition du Parti québécois semble bien préparée, doit-on comprendre des assises du week-end dernier.

Entre-temps, l'entourage de Daniel Johnson n'ose émettre publiquement de date pour l'assèmerment du président du Conseil du trésor. «Par court-circuit», son porte-parole, M. Martin Geoffroy, répète que l'assèmerment dépend de la décision de M. Bourassa.

Si l'accession de M. Johnson au poste qu'ont occupé dans le passé deux membres de sa famille (son père Daniel et son frère Pierre Marc) n'est qu'une question de temps, le président du Conseil du trésor continue dans les faits d'assumer graduellement les commandes du gouvernement.

L'UQ franchit le cap des 25 ans avec 200 000 diplômés

Québec (PC) — Avant d'ajourner ses travaux au printemps, l'Assemblée nationale devrait rendre un hommage particulier cette semaine à l'Université du Québec, peut-être une des plus belles réussites de la Révolution tranquille et qui franchira, le 18 décembre, le cap de ses 25 ans d'existence.

Perçu à ses débuts comme «l'université des pauvres», ce réseau de 11 établissements établis à Montréal et en région a «démocratisé» l'enseignement supérieur, rejoignant la province plutôt que l'inverse comme l'avait souhaité le premier ministre unioniste Jean-Jacques Bertrand dans sa détermination de sortir le Québec des fanges de l'ignorance. Résultat: 200 000 diplômés décennés depuis sa création, qui ont eu un «impact considérable» en particulier en province.

«L'Université du Québec, c'est un succès phénoménal. Les gens qui l'ont créée ne pouvaient jamais s'imaginer ce qu'elle est devenue aujourd'hui. C'est 25 pour cent du système universitaire québécois en 25 ans», rappelle son président, M. Claude Hamel, dans une interview à la Presse Canadienne. La

croissance «extraordinaire» du réseau s'est également traduite au plan qualitatif et en particulier au titre des doctorats, qui ont augmenté de 50 pour cent au cours des cinq dernières années.

«On ne remet plus en question la qualité comme on pouvait le faire au début», ajoute M. Hamel en citant en exemple la réputation pan-canadienne en sciences sociales de sa principale composante montréalaise, l'UQAM, ou encore la qualité de la recherche à l'Institut Armand-Frappier, à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) ou à l'École nationale d'administration (ENAP).

Le rapport annuel de l'établissement, qui sera déposé cette semaine à l'Assemblée nationale, contient des données éloquentes. Cette année, les établissements du réseau auront attiré le tiers de tous les étudiants universitaires québécois, soit 87 052 inscriptions aux 540 programmes offerts. Même si elle n'est pas McGill, la réputation de l'Université du Québec attire les chercheurs et leurs subventions, qui sont en hausse de 2,5 millions\$ pour totaliser, en 1993, 82 millions\$ aux 2 500 projets en cours.

Mais, au moment où l'Université du Québec entreprend son deuxième quart de siècle, le déficit provincial menace de pondérer sa croissance. Et, en dépit des efforts, les disparités entre la ville et la province restent criantes tandis que les Québécois francophones continuent encore aujourd'hui d'être moins scolarisés que les anglophones et même-suprême affliction — que les allophones.

«On constate que les francophones sont en arrière des anglophones et des allophones en terme de taux de diplomation, que ce soit au baccalauréat, à la maîtrise ou au doctorat, pour des raisons culturelles probablement. Mais la tendance est à ce que cet écart se corrige progressivement. Et puis, on constate des disparités importantes entre le taux de scolarité entre les régions et les villes de Montréal et de Québec», affirme M. Hamel.

Pour le président de l'Université du Québec, un ingénieur de formation âgé de 59 ans qui dirige le siège social depuis quatre ans, ce retard interpelle particulièrement l'Université du Québec. Il se console en observant que «si ce n'était de nos institutions, ce serait catastrophique».

LES DÉBATS DU DEVOIR

L'ÉDUCATION À CHANCE ÉGALE

Faut-il augmenter à nouveau les frais de scolarité à l'université?

Jeu de 9 décembre avait lieu à l'université de Montréal, le débat du Devoir animé par Lise Bissonnette, sur les frais de scolarité. Ce débat sera diffusé

lundi le 13 décembre 1993 sur les ondes de Vidéotron et de CFCF.

Vidéotron Cable 9

lundi 13 décembre 1993

de 12h00 à 14h00

en rediffusion mardi le 14 décembre 1993 de 20h00 à 00h00

CFCF Cable 9

lundi 13 décembre 1993

de 12h00 à 14h00

À ne pas manquer!

LE DEVOIR

avec la collaboration de la Fédération étudiante universitaire du Québec

AVIS
À TOUS NOS LECTEURS

Durant la période des Fêtes, LE DEVOIR ne sera pas publié les jours suivants:

Samedi 25 décembre

Lundi 27 décembre

Samedi 1er janvier

Lundi 3 janvier

Veillez prendre note que les bureaux du Service à la clientèle seront ouverts de 7h30 à 16h00 les vendredis 24 et 31 décembre.

Vous partez en vacances? Soyez prévoyants!

Si vous désirez suspendre la livraison de votre journal durant les vacances des Fêtes, veuillez nous en aviser au moins trois (3) jours à l'avance.

LE DEVOIR

Service à la clientèle

(514) 985-3355

Extérieur de Montréal: 1-800-463-7559



loto québec



Tirage du

93-12-11

9 15 32 37 42 46

Numéro complémentaire: 41

RÉSULTATS

loto-québec

GAGNANTS LOTS

6/6	1	2 925 228,40 \$
5/6+	7	125 366,90 \$
5/6	301	2 332,40 \$
4/6	16 275	82,60 \$
3/6	305 855	10,00 \$

Vente totale: 19 797 793,00 \$

Prochain gros lot (approx.): 2 400 000,00 \$

Prochain tirage: 93-12-15



Tirage du

93-12-11

2 9 14 15 25 41

Numéro complémentaire: 39

GAGNANTS LOTS

6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	0	22 864,10 \$
5/6	46	828,40 \$
4/6	1 761	40,40 \$
3/6	25 423	5,00 \$

Ventes totales: 898 253,00 \$

Gros lot à chaque tirage:

1 000 000,00 \$



NUMÉROS LOTS

552065 100 000\$

52065 1 000 \$

Tirage du 2065 250 \$

93-12-11 065 50 \$

65 10 \$

5 2 \$

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

Frei bien placé pour s'imposer à l'armée

Le nouveau président chilien aimerait voir Pinochet prendre sa retraite

Santiago (AFP) — Le sénateur démocrate-chrétien Eduardo Frei, élu samedi président du Chili avec 58% des voix, devrait poursuivre la politique de consensus de son prédécesseur Patricio Aylwin (DC), mais apparaît mieux placé pour s'imposer à l'armée.

M. Frei, 51 ans, devrait poursuivre la politique économique néo-libérale héritée des 17 années de régime militaire du général Pinochet, toujours chef de l'armée de terre jusqu'à la fin 1997.

Élu à la présidence pour six ans, au premier tour de scrutin, il a devancé son rival conservateur Arturo Alessandri qui n'a recueilli que 24,3% des voix.

M. Frei est soutenu par la « Concertation démocratique », la coalition de centre-gauche au pouvoir depuis quatre ans qui regroupe notamment la Démocratie-chrétienne (DC), le Parti socialiste (PS) et le Parti radical.

Cette large victoire renforce la coalition gouvernementale et illustre clairement le désir de continuité des Chiliens qui ont élu le nouveau président avec une plus ample majorité que son prédécesseur Patricio Aylwin (55,7% pour M. Aylwin et 58,01% à M. Frei).

A propos du général Pinochet, qu'il souhaite voir prendre sa retraite, M. Frei reste prudent et a déclaré hier dans une conférence de presse à Santiago: « Je vais respecter la loi, mais je veux que toutes les autorités dépendent de la présidence (...) nous allons lutter pour cela (...) Il faudra discuter avec les militaires du rôle d'une armée professionnelle au 20^e siècle ».

Le président élu est un ingénieur et homme d'affaires discret, il est surtout le fils du très populaire Eduardo Frei Montalva (décédé en 1982) président du Chili de 1964 à 1970.

«Eduardito (le petit Edouard) c'est fini, le phénomène Frei est né», titrait hier le quotidien La Nación, tandis que d'autres journaux soulignent la « maturité démocratique » des Chiliens.

Le troisième président démocrate-chrétien du Chili recevra le 11 mars prochain l'écharpe présidentielle des mains du président Aylwin (75 ans). Ce sera la première fois depuis 50 ans qu'un chef de l'État démocrate-chrétien passera le pouvoir à un membre de son parti.

Les élections parlementaires qui se déroulaient en même temps ont confirmé la majorité de la coalition de centre-gauche à la chambre des députés qui compte 120 membres.

La coalition gouvernementale obtient 70 sièges et l'opposition de droite et de gauche 50. Au sénat avec 22 sièges sur 47 le gouvernement n'aura toujours pas de majorité simple, ce qui va obliger à chercher des appuis à droite (15 sénateurs) pour faire passer des réformes urgentes sur le plan social.

Les quatre autres candidats ont été laminés par la vague pro-gouvernementale. Jose Pinera (ex-ministre de Pinochet) a obtenu 6% des voix, Manfred Max-Neef (écologiste) 5,5%, le père Eugenio Pizarro (PC et MIR extrême-gauche) 4,6% et l'« humaniste » Cristian Reitze 1,1%.

La campagne électorale s'est déroulée dans le calme, sans débats d'idées, le modèle économique mis en place sous le régime militaire n'étant pas remis en question.

Toutefois, si le Chili a connu une croissance économique spectaculaire de 10% en 1992 (probablement plus de 6% en 1993), les problèmes d'éducation, de santé et surtout de pauvreté endémique qui touche un tiers des 13,5 millions d'habitants ne sont pas réglés pour autant.

Pour sa part, l'ancien dictateur Augusto Pinochet (1973-1990) demeure silencieux mais inquiet toujours. Il avait provoqué une intense émotion par des mouvements de troupes proches de l'insubordination en décembre 1990 et mai 1993.

Ces gestes de « mauvais humeur » répondaient à une prétendue campagne du gouvernement contre l'armée et aux procès intentés contre des militaires pour violations des droits de l'homme sous la dictature.

EN BREF

COLOMB EST COUPABLE

Fort-de-France (AFP) — Christophe Colomb est « coupable » d'un double génocide mais « dispensé de peine », a estimé, au terme de trois jours de débat, un « tribunal de l'Histoire » réuni à Fort-de-France (Martinique) pour juger, cinq siècles après, le découvreur de l'Amérique. Il n'a fallu qu'une demi-heure de délibéré au tribunal pour condamner le Génois qui, poussé par une « ambition démesurée » et animé par une « insatiable soif d'or », a été notamment reconnu coupable du double génocide des Amérindiens et des esclaves noirs importés massivement en Amérique. « Le tribunal demande solennellement que chaque pays, chaque nation, chaque peuple, chaque individu se remémore l'événement de 1492 et s'acharne à combattre tous les actes de barbarie, d'ignominie et tous les crimes de notre temps contre l'humanité », indique le jugement final de Colomb. L'avocat de la défense avait plaidé l'acquiescement. « Colomb, n'est pas responsable du génocide indien, ni de l'esclavage, ce qui ne veut pas dire qu'il n'a pas commis de fautes », a-t-il dit.

10 MORTS AU CONGO

Brazzaville (Reuters) — Les violences qui ont repris entre les partisans de l'opposition et de la Mouvement présidentielle ont fait au moins 10 morts au cours des dernières 48 heures à Brazzaville. Les morts funéraires de la capitale congolaise ont enregistré une dizaine de cadavres mais le bilan pourrait être beaucoup plus lourd. Parmi les morts, figurait un colonel, Jean-Pierre Mouanda, et son épouse, violée au domicile du couple par des partisans de l'opposition, selon une source policière. Les affrontements ont débuté vendredi dans les quartiers proches de celui de Baongo, au sud de Brazzaville, où de nouveaux coups de feu ont été tirés la nuit dernière. Dans le quartier de Moungali, dans le centre, des banderoles ont été affichées sommant les partisans de la Mouvement présidentielle de quitter les lieux.

Les Somaliens toujours divisés

Chaque faction se rejette la responsabilité

Addis-Abeba (AFP) — Les factions somaliennes ont fait hier un constat d'échec de leurs pourparlers, qui ont duré près de dix jours à Addis-Abeba.

Les deux parties ont publié des communiqués s'accusant mutuellement de la responsabilité de l'échec de ces négociations, qui ont eu lieu à l'invitation du président éthiopien Meles Zenawi. Celui-ci n'a d'ailleurs pas réussi à faire rencontrer les chefs des camps rivaux, le général Mohamed Farah Aidid et le « président par intérim » Ali Mahdi.

L'alliance de 12 factions présidée par M. Mahdi a accusé, hier dans un communiqué, l'Alliance nationale somaliennne (SNA) du général Aidid d'avoir provoqué l'échec en demandant la « révision » des accords de réconciliation politique signés par toutes les factions en mars, également à Addis-Abeba.

De son côté, le général Aidid a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que la responsabilité de l'échec revenait à « quelques leaders » des factions opposées à la SNA et à l'influence exercée sur eux par des « puissances étrangères ».

Ces leaders, a-t-il ajouté, ont refusé de signer le texte d'un accord auquel étaient parvenus les groupes de

contacts des deux camps sur l'ordre du jour de la poursuite de leurs pourparlers, a précisé le général, ajoutant: « Nous avons toutes les raisons de croire que cela est dû à l'intervention de puissances étrangères ».

Le général Aidid, interrogé sur les pays mis en cause, a simplement répondu: « L'ONUSOM (l'Opération des Nations unies en Somalie) et quelques autres », les accusant de s'opposer aux tentatives de solution du problème somalien par les pays de la Corne de l'Afrique.

Il a également déclaré que les factions qui ont provoqué, selon lui, l'échec des pourparlers d'Addis-Abeba, voulaient « prendre le pouvoir et former un gouvernement sans la SNA, ce qui est impossible ».

Le général Aidid a également démenti que les factions somaliennes aient décidé de poursuivre leurs pourparlers à Mogadiscio comme l'avait annoncé samedi soir le ministre éthiopien des Affaires étrangères dans un communiqué, où il indiquait que les deux camps rivaux étaient « arrivés à un accord sur quelques points importants » sans cependant parvenir à accord sur « tous les points ».

Les 12 factions ont fait état de divergences sur des « points importants » dénonçant surtout le refus de la

SNA de reconnaître les accords conclus en mars.

Pour sa part le général Aidid a affirmé que la SNA n'avait « pas demandé une révision » de l'accord de réconciliation mais seulement de « clauses supplémentaires ». Il a ajouté que la SNA avait fait « plusieurs concessions » aux 12 pour tenter de débloquer la situation.

Le général Aidid, qui n'a pas voulu révéler la date de son retour à Mogadiscio, a une nouvelle fois demandé à l'ONUSOM qu'elle libère les militants de la SNA qu'elle détient toujours à Mogadiscio.

Le président éthiopien voulait lancer dans la foulée de la Conférence des Nations unies sur l'aide humanitaire à la Somalie, qui s'est tenue du 29 novembre au premier décembre, un long processus de réconciliation des factions somaliennes. Il devait commencer par des pourparlers informels à Addis-Abeba, pour se poursuivre en janvier par une nouvelle conférence de réconciliation, qui aurait pu se réunir en Somalie ou en Éthiopie.

L'échec, au moins provisoire, des efforts du président Zenawi, chargé de promouvoir un règlement, intervient alors que la communauté internationale a clairement fait dépendre la poursuite de son aide à la Somalie de progrès réalisés sur la voie de la réconciliation politique.

Le Gatt fait frémir les négociateurs



LE SECRÉTAIRE général du GATT, Peter Sutherland, a rencontré les journalistes hier à Genève pour faire le point sur les négociations commerciales mondiales. Il s'est dit optimiste. Des divergences n'ont pu être réglées hier après-midi dans les négociations entre les États-Unis et l'Union européenne, notamment sur les subventions à l'aéronautique et sur l'audiovisuel, a-t-on déclaré de source américaine autorisée. Le négociateur européen Leon Brittan, plutôt pessimiste, a décidé de rester à Genève jusqu'à aujourd'hui pour rencontrer son vis-à-vis américain, Mickey Kantor.

Haïti sous observation à Paris

Quatre pays occidentaux cherche une solution à la crise politique

Paris (AFP) — Une réunion de hauts fonctionnaires des quatre « pays amis » d'Haïti (France, États-Unis, Canada, Venezuela) se tiendra aujourd'hui et demain à Paris à l'initiative de la France, avant la Conférence de Sauvetage national que souhaite tenir à Port-au-Prince le premier ministre démissionnaire Robert Malval.

Ce dernier, qui a été reçu vendredi au Vatican, devait arriver hier après-midi dans la capitale française et « il sera entendu » par les participants de la réunion de Paris, précise-t-on au ministère français des Affaires étrangères.

Le chef de la diplomatie française Alain Juppé a demandé que cette rencontre d'experts serve à « clarifier la pensée des uns et des autres » sur les moyens de régler la crise politique dans ce pays. Il reconnaît ainsi implicitement que la communauté internationale a bien du mal à définir les moyens d'assurer un retour à la légitimité constitutionnelle en Haïti.

Le Conseil de sécurité a réimposé en octobre un embargo pétrolier et militaire contre Haïti, pour tenter de forcer les militaires putschistes à abandonner le pouvoir et permettre le retour du président constitutionnel, Jean-Bertrand Aristide, renversé le 30 septembre 1991.

La France souhaiterait que la réunion débouche sur l'affirmation d'une volonté commune de renforcer l'embargo si les militaires continuent à refuser la mise en oeuvre de l'accord de Governors Island.

Cet accord signé le 3 juillet par le général Raoul Cedras définissait les modalités d'un retour du président Aristide, qui était prévu le 30 octobre.

M. Juppé avait écrit le 21 novembre à ses homologues pour proposer un durcissement des sanctions, en imposant un « embargo commercial général », assorti de « dérogations humanitaires ».

Depuis cette date, le premier ministre Malval a annoncé son intention de démissionner le 15 décembre et de convoquer une conférence de Sauvetage national. M. Malval, un homme d'affaires modéré, avait été nommé premier ministre par M. Aristide en août dans le cadre de l'accord de Governors Island.

Son initiative a reçu le soutien des États-Unis, puis du Vatican. Le président Bill Clinton, en recevant le 7 décembre pour la première fois MM. Aristide et Malval, a souligné que le but de cette conférence sera d'« essayer de revitaliser et d'élargir les pourparlers » sur un retour à la démocratie en Haïti « dans le cadre de l'accord de Governors Island ».

La Maison-Blanche ne paraît pas aujourd'hui disposée à s'engager davantage, notamment par un renforcement de l'embargo, selon des sources diplomatiques. Le président Clinton a préféré exprimer son « soutien à cette initiative haïtienne ».

La Ligue lombarde veut le pouvoir en Italie

Milan (Reuters) — La Ligue lombarde a fermement soutenu la proposition de son chef, Umberto Bossi, de faire du mouvement fédéraliste un parti de gouvernement qui ferait de l'Italie un pays divisés en trois régions autonomes.

« La Ligue va devenir une force décisive pour l'avenir du pays », a déclaré Bossi lors du congrès de son parti.

Lors des dernières municipales, la Ligue, qui a eu le vent en poupe ces dernières années, a subi des revers au profit de coalitions de gauche ou de centre-gauche, emmenées par le Parti démocratique de la gauche (ex-communiste). De plus, Bossi a été récemment accusé par des magistrats d'avoir violé les lois sur le financement des partis politiques.

AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

Conformément aux statuts et règlements de Radio Centre-Ville Saint-Louis Inc., et à la loi des Compagnies du Québec, les membres en règle de la dite corporation sont conviés à une assemblée générale spéciale, qui se tiendra à son siège social, 5212, boulevard Saint-Laurent, Montréal, le jeudi, 23 décembre, 1993 à 18 h 00.

HONGRIE

Antall meurt

Sa succession s'annonce difficile

Budapest (Reuters) — Le premier ministre Jozsef Antall, chef du premier gouvernement de l'après-communisme en Hongrie, est mort hier d'un cancer généralisé.

Jozsef Antall, historien de formation, était âgé de 61 ans. Il est décédé à l'hôpital de Budapest où il avait été hospitalisé il y a presque trois semaines, a précisé à Reuters Judit Juhasz, porte-parole du gouvernement.

Le président Arpad Goncz s'était rendu samedi à son chevet et l'avait fait Grand Croix de la république de Hongrie pour services rendus à la nation.

Le ministre de l'Intérieur Peter Boross, désigné par Jozsef Antall pour assurer l'intérim à la tête du gouvernement pendant sa maladie, reste premier ministre par intérim.

Ce week-end malade, le Comité directeur du parti conservateur Forum démocratique (MDF), dont M. Antall était le président, a soigneusement évité lors d'une réunion à Budapest toute discussion publique sur un éventuel successeur du premier ministre.

M. Antall lui-même, qui dirigeait les affaires du pays de manière autoritaire, n'a jamais désigné de dauphin pour lui succéder à la tête du gouvernement ou du MDF. Jozsef Antall, dont le Forum démocratique hongrois avait remporté en 1990 les élections législatives qui chassèrent les communistes du pouvoir, avait été une coalition de centre-droit, se décrivait lui-même comme un patriote et un démocrate chrétien libéral.

Il s'était fait un nom au sein du Forum démocratique à l'été 1989, date à laquelle il joua un rôle important lors de la table ronde organisée entre le Parti communiste hongrois et huit formations de l'opposition. Ces discussions avaient ouvert la voie à la démocratisation de la Hongrie.

Mais sa popularité a décliné au fur et à mesure des difficultés économiques et de la détérioration du niveau de vie de ses compatriotes. Ses détracteurs le jugeaient arrogant et désinvolte.

Les dirigeants du Forum démocratique se réuniront prochainement pour discuter du successeur de Jozsef Antall à la tête du parti, rapporte l'agence hongroise MTL, qui cite le président par intérim du Forum, Sandor Lezsak.

La constitution hongroise prévoit que le mandat du gouvernement cesse avec le décès du premier ministre.

Séance publique d'information et audiences populaires SUR

LA RÉFORME ROBILLARD

ce soir à 19h Salle Maison neuve PLACE des ARTS

avec la participation de:

- Alliance des professeurs et professeurs de Montréal
- Institut canadien d'éducation des adultes
- Jeunesses étudiantes chrétiennes
- Mouvement pour une école moderne et ouverte
- Mouvement laïc québécois
- Mouvement national des Québécois
- Mouvement Québec-Français
- Union des artistes

animation: Mme Nicole Boudreault

Bienvenue aux parents d'élèves et à toutes les personnes intéressées par l'éducation.

É D I T O R I A L

Elsine, rempart antifasciste?

François Brousseau

Avec un taux de participation qui a tout juste passé le seuil des 50% — le minimum absolu pour que le vote référendaire soit validé —, Boris Eltsine a formellement gagné, hier, son pari constitutionnel. Sa constitution «présidentielle forte» est désormais la loi fondamentale de la Russie. Mais la victoire du président russe est passablement ternie par la forte tenue des candidats extrémistes. Et si le «tsar Boris» si décrié devenait, contre toute attente... l'ultime rempart contre le fascisme?

Depuis longtemps, on sait qu'une élection, même techniquement correcte, ne fait pas la démocratie. Et quand le déroulement de la campagne est lui-même sujet à caution, faut-il alors conclure automatiquement à la farce électorale? Certains l'ont fait au sujet de la Russie au cours des dernières semaines. Cela est exagéré et injuste. Victorieux sans gloire et par la peau des dents, accusé d'autoritarisme, Boris Eltsine pourrait bien, après la consultation référendo-électorale d'hier, apparaître paradoxalement comme la dernière digue contre la dérive extrémiste.

Depuis sept ans qu'elle est devenue familière, l'image de Boris Eltsine a connu, dans la perception occidentale, des hauts et des bas incessants. À l'époque glorieuse de Mikhaïl Gorbatchev, c'était le gros moujik russe, sujet à la dérision des observateurs occidentaux. Après la chute de l'URSS et du père de la *glasnost*, il connut un spectaculaire retour en grâce.

Depuis les événements sanglants du mois d'octobre, il inspire de nouveau — non sans quelque raison — la méfiance aux démocrates sophistiqués que nous prétendons être. Après la consultation d'hier, nous dirigeons-nous à nouveau vers un «bon» Boris Eltsine, ou au contraire vers le «brutal dictateur russe» que certains ont cru voir en octobre?

Cette victoire constitutionnelle est très mitigée. D'abord, par le taux de participation — misérable selon les attentes officielles et légales, mais pourtant comparable à ceux qu'on connaît par exemple aux États-Unis. Ensuite, et surtout, par la forte percée des deux tendances politiques les plus régressives, les plus dangereuses de la scène politique russe: les communistes et les fascistes.

Souvent galvaudé, le mot «fasciste» doit être utilisé avec des pincettes. Mais quand on écoute et regarde aller un homme comme Vladimir Jirinovski, leader charismatique du très mal nommé Parti libéral-démocratique, on se dit que cette appellation est encore d'actualité. La formation de M. Jirinovski a obtenu, selon les premiers résultats fournis à la télévision russe hier soir, quelque 15% des suffrages exprimés, avec des pointes de 30% et 40% dans certaines régions.

Ce démagogue au talent exceptionnel et aux moyens financiers étonnants, et les autorités de la télévision eltsinienne ont laissé imprudemment envahir les ondes durant la campagne, répond parfaitement à la définition contemporaine du fascisme. Blâmant le plus ouvertement du monde les juifs et les non-Russes pour tous les maux dont souffre la mère-patrie, jurant de chasser les étrangers et de «purifier ethniquement» son pays, il a en outre inscrit dans son programme rien de moins que la reconquête des anciennes républiques soviétiques et de l'ex-bloc de l'Est.

La bonne tenue des communistes, avec un score voisin de celui des fascistes, accompagne ce succès de M. Jirinovski. Ajoutons-y les quelques dizaines de députés «agraraires», étroitement liés à l'ancienne bureaucratie rurale, et l'on peut voir se dessiner très concrètement une menaçante alliance «brune-rouge» au parlement.

Politiquement ultranationaliste et nostalgique, économiquement opposée aux réformes libérales, agressivement nostalgique de l'empire déchu, cette constellation pourrait contrôler près de la moitié de la nouvelle Douma.

Campagne démocratique que ces quelques semaines de foire d'empoigne électorale, marquées par l'irruption de magiciens, d'hypnotiseurs et de vedettes de rock en guise de candidats? D'un côté, certainement pas. La télévision a pratiqué un favoritisme éhonté, évinçant d'une façon manifeste les authentiques libéraux démocrates opposés à Eltsine, comme ceux du groupe de Grigori Yavlinski, et laissant plutôt la voie libre aux clowns de tout acabit comme Jirinovski. Des clowns qui, à l'usage, s'avèrent moins comiques et plus menaçants qu'on ne l'aurait pensé.

Pourtant, on peut et doit regarder l'envers de la médaille, et faire valoir qu'avec toutes ses imperfections, ses maladresses, avec son côté embryonnaire, la démocratie péniblement ébauchée à Moscou n'est pas non plus une farce et ne mérite pas d'être repoussée, aux cris de «Eltsine dictateur» et «À bas le nouveau tsar!». Surtout quand on voit ce qu'il y a désormais en face.

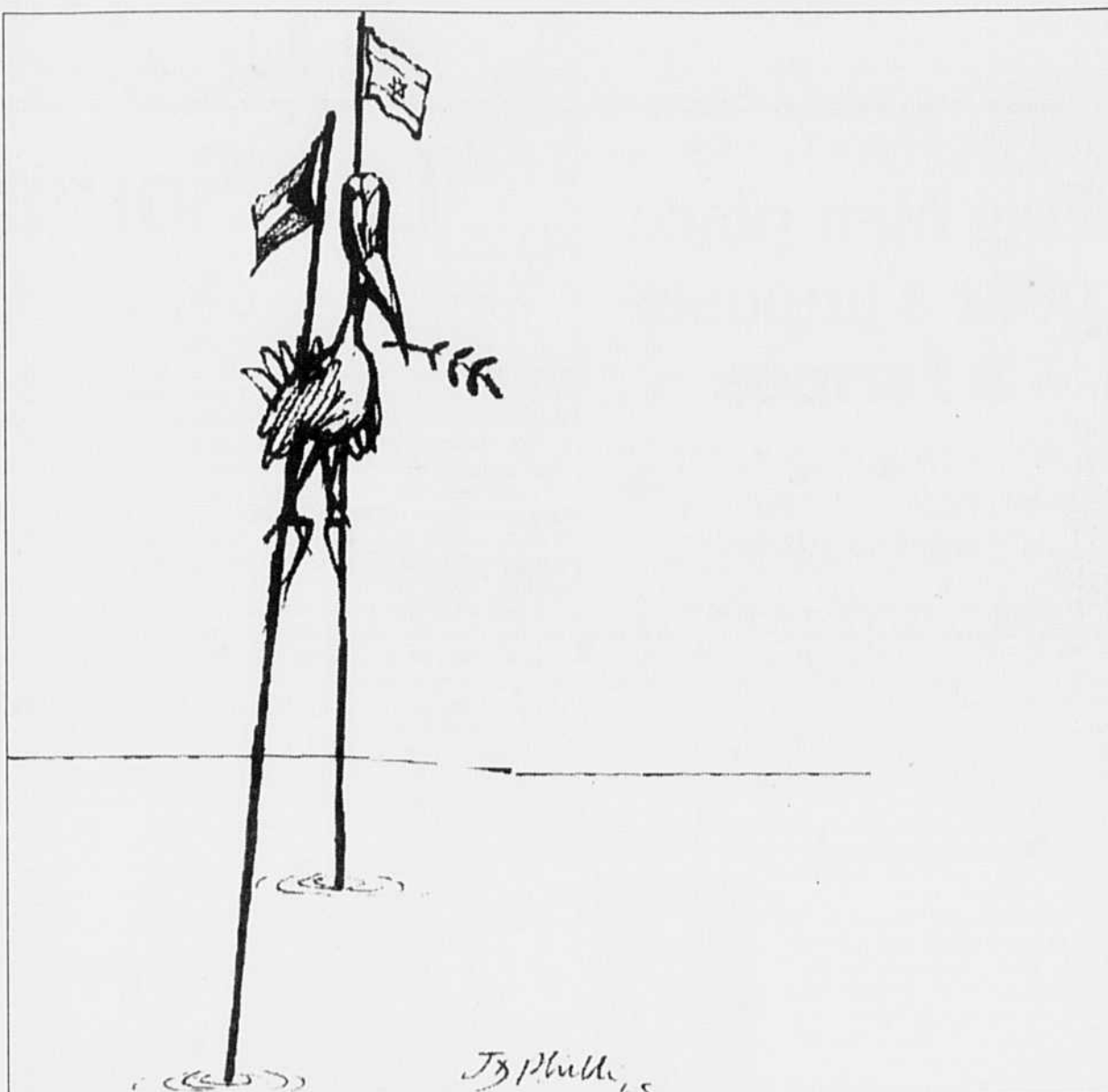
La principale menace en Russie, ce n'est pas Boris Eltsine mettant du muscle dans l'exercice de son pouvoir. Certes, la dérive dictatoriale de la présidence est une possibilité. Mais la direction actuelle reste fondamentalement différente d'une direction ultranationaliste fascisante. Et infiniment préférable à la prise du pouvoir par une coalition «rouge-brune» qui deviendrait alors une menace pour le monde entier.

Sur fond de désespoir généralisé et de croyance naïve aux solutions simplistes avancées par les démagogues, c'est à l'intérieur même du processus démocratique que naît, aujourd'hui, la menace principale. Le citoyen ordinaire vote fasciste ou communiste, en croyant sincèrement que cela améliorera sa condition.

Échaudé, égratigné, humilié même par le caractère très étroit de sa victoire, Boris Eltsine pourra-t-il faire face sans se mettre à ressembler à ses pires adversaires? Cela reste possible.

Ceux qui, aujourd'hui, d'un point de vue de libéral occidental, dénoncent Boris Eltsine et prédisent sa dérive fatale vers le né-tsarisme, doivent se demander quelle est l'alternative concrète à sa gouverne. Bien sûr, on aurait pu trouver préférable une meilleure tenue du groupe «Yabloko» des libéraux démocrates de M. Yavlinski, limités à un score de quelque 10%. Mais ce n'est pas eux, l'alternative. C'est Vladimir Jirinovski, désormais auréolé de la légitimité démocratique.

Mais la consultation d'hier — heureusement! — consacre également l'adoption d'une constitution présidentielle forte, que l'on a comparée à la constitution gaullienne de la Ve République. Un texte qui a inspiré de nombreux commentaires critiques et inquiets. Et pourtant, pourtant... qui sait? peut-être un beau matin, armée de cette constitution, Boris Eltsine apparaîtrait-il au contraire comme le rempart ultime pour barrer la route à l'extrême droite.



LE MONDE

Ville d'hiver et ville d'été

Quelques lectures sur la Catalogne m'avaient fait de Barcelone un lieu mythique. Sur un fond de Tapiès, Miro, Picasso, Gaudí, les ancêtres, je me dessinais la mecque du baroque contemporain, le lieu où l'Europe fatiguée vit encore des libérations qui font des créateurs fous, les vrais. J'imaginai une ville passée du noir et or des sombres églises pleurant leurs lampions à l'or et noir des nuits toujours allumées sur les notes et les toiles et les pages. Un brûlot d'art.

Au début de décembre, comme ça, j'ai enfin eu l'occasion d'un aller-retour, si bref qu'il m'a laissé à peine trente-six heures pour humer la ville, sentir son axe si net entre mer et montagne, fouler les trottoirs aux rosaces bleues, deviner le soleil parfait derrière le respir un peu pollué de millions d'humains sans banlieue. Bien sûr je n'ai pas eu le temps de rencontrer les personnes de mon mythe, ni leurs oeuvres. Tout juste ai-je pu marcher jusqu'à épuisement dans une des rares métropoles qui refuse encore le rythme des touristes, et m'attarder aux places publiques. Elles sont de toute façon l'enveloppe idéale de ma Barcelone imaginaire, avec leurs travaux d'acier coloré et de béton ouvragé, partout flanqués de sculptures arrogantes qui inscrivent très haut dans l'azur la calligraphie de notre temps.

Aux dernières heures, parce que le contraire eut été inculte, je suis allée traîner un peu dans le quartier dit «gothique», la vieille ville avec ses traces de fortifications romaines, ses édifices du Moyen-âge et sa célèbre cathédrale du seizième siècle que le soir tombant rendait plus brune que nature, jusque dans le cloître où les oies figeaient sous des palmiers empoussiérés. Les alentours bruisaient déjà des préparatifs de Noël, des dizaines de kiosques encombraient le parvis et les ruelles avoisinantes, cela sentait le sapin comme dans le parc La Vérendrye par un jour de dégel, et on y offrait en vente plus de santons «made in Taiwan» que ne pourra jamais en absorber la chrétienté encore pratiquante.

Après les Jésus de plastique, vous pouvez faire quelques emplettes chez des artisans locaux qui offriraient maroquinerie, bijoux et jouets faits

LISE
BISSENETTE

main à une foule aussi nombreuse que bon enfant. Les affaires roulaient mais je n'étais plus dans ma Barcelone de rêve. J'aime les marchés publics, je peux y fouiner pendant des heures; attentive, je n'ai retrouvé dans cet artisanat varié aucune trace de la forte esthétique des places publiques. Où étaient les enfants de Gaudí, du début de siècle qui a inventé les maisons en céramique, les balcons en glaces, les toits en gâteaux de noce, les vitraux fous, les jardins de mosaïques en délire? Les héritiers du «modernisme», mouvement si subversif que le Vatican le condamna, ne semblent pas avoir essaimé dans l'art populaire. Je n'aurai pu ramener aucun objet qui me rappelle les animaux impossibles du parc Guell, ou le paradis terrestre qui s'est accroché, luxuriant, au plafond du Palais de la musique.

Tout ça n'a pas d'importance, et ne change rien à mon coup de foude pour Barcelone. Mais j'y ai pensé à nouveau il y a deux jours, en faisant ma tournée du Salon des métiers d'art de Montréal, que je ne rate jamais, c'est un des plus agréables marchés publics.

Chaque année, dans les familles et au bureau, les habitués du Salon en placent avec des sentiments mêlés. Il y a toujours trop de quétièneries, à travers les belles choses. Mais cette fois, j'ai mis mon esprit critique au vestiaire. Certes, le Salon n'a sans doute pas le choix de faire une large part à un artisanat facile, aux modes passagères que sont les chapeaux décorés, les masques décoratifs, et les chandeliers aussi décorés que décoratives.

Mais il réserve de vrais enchantements chez beaucoup d'artisans qui réinterprètent un héritage québécois pourtant limité et traditionnel. Le tissage utilitaire de nos arrière-grand-

mères, la poterie des anciens colons, les cabanes de bois rond fournissent une inspiration souvent émouvante dans sa simplicité, mais elle est étroite à habiter. Rien à voir avec la grande folie dont le siècle a fait cadeau aux Catalans. Pourtant certains vêtements, la maroquinerie et en particulier les bijoux et la céramique atteignent ici un degré de force, de fini dont je dirais qu'ils touchent à la véritable oeuvre d'art, si je ne savais que la distinction est en train de s'estomper.

Les techniques et les formes de l'art contemporain ont joyeusement émigré dans le design d'objets gratuits ou fonctionnels qui déclenchent un appétit terrible. J'aurais volontiers dépensé plus que n'autorisent mes hypothèques en ce samedi de foule au Salon. Et d'une foule qui n'achète pas seulement des chapeaux et des chandeliers. De la une autre question: d'où vient que l'esthétique contemporaine fasse aujourd'hui au Québec l'objet d'un harcèlement obsessionnel et d'un mépris actif alors que les gens qui «passent au Salon», échantillon large s'il en est, l'assimilent sans heurts? Certes l'objet fait la différence, il donne un sens aux couleurs et aux formes, aux abstractions qui rebutent, aux appositions qui déroutent. N'empêche, le goût a changé, et il accompagne son temps, envers et contre tous les éteignoirs.

Sans trop de reconnaissance, en taupes opiniâtres, des artisans québécois ont réussi cette révolution, installé une tradition de formation et de recherche qui semble vouloir durer, comme en témoignent les travaux de pointe exposés à l'entrée du Salon. Il n'existe à peu près rien de tel ailleurs, me dit un céramiste qui fréquente plusieurs foires à l'étranger.

Comme si nous avions réussi, dans l'intime et le modeste, ce que Barcelone affiche au grand air dans ses parcs, ses jardins, ses rues et partout où elle construit; elle a fait ou refait trente places depuis une dizaine d'années. Peut-être sommes-nous devant les penchants distincts d'une ville d'hiver et d'une ville d'été, qui transposent à leur façon, dans la vie quotidienne, l'art d'aujourd'hui. N'empêche, je suis convaincue que nous serions capables de mieux, de sortir nous aussi de notre coquille, et de nous faire une ville d'audace. Qui a froid aux yeux?

L E T T R E S

Bourgault et Action-Québec

Le 9 novembre dernier, le chroniqueur Pierre Bourgault affirmait que le projet de MM. Jean Allaire et Mario Dumont évoluait dans la contradiction.

Je m'étonne que M. Bourgault ne fasse pas la différence entre «gouverner par sondage» et «sonder les désirs de la population». À mon avis, la démarche du Groupe Action-Québec est une étude nécessaire avant de lancer un projet sérieux.

Dans un contexte où deux partis diamétralement opposés s'affrontent, le consensus populaire est devenu impossible. Nous sommes devant la polarisation des extrêmes: le fédéralisme dépassé et écrasé fait face à une souveraineté dogmatique et oligarchique. C'est en effet de la démocratie que leur mouvement réclame sa légitimité. Devons-nous être plus souverainistes que démocrates? De quel droit le PQ réclame-t-il le monopole de la vérité?

M. Bourgault s'inquiète de la possibilité de «diviser le vote au profit des fédéralistes». Qui peut prévoir aujourd'hui les résultats du prochain scrutin? Rappelons-nous le bilan du vote du 25 octobre. Un an plus tôt, on envisageait un gouvernement fédéral à l'italienne. Plusieurs scénarios s'offrent à nous, mais lequel sera le bon? Connaissant mieux le passé que l'avenir, force est de constater que le parti de M. René Lévesque ne soulève plus l'enthousiasme, particulièrement chez les jeunes. Pourquoi ne pas croire que la troisième voie ralliera les souverainistes qui ne veulent pas voter pour le PQ?

M. Bourgault rappelle qu'il y a 25 ans, il a personnellement contribué à la nécessaire unité des souverai-

nistes en y sacrifiant le RIN»; plusieurs pensent qu'il le regrette encore. À la spéculation électorale et aux oracles des sondeurs, je préfère le proverbe encore tellement vrai: «Fais ce que dois, advienne que pourra».

Gilles Guibord
Montréal, 5 décembre 1993

La laparoscopie

Dans l'édition du DEVOIR du 10 novembre 1993, une page entière était consacrée à la technique de cholécystectomie par laparoscopie avec un titre inutilement alarmant quant à la déficience de la formation des chirurgiens dans ce domaine d'activité. L'auteur se base sur une étude publiée aux États-Unis dans le *Laser in Surgery and Medicine* qui porte sur 100 cas avec un taux de complications majeures de 7%. Cette étude a été effectuée dans un hôpital privé américain.

Pour être complet dans son analyse, l'auteur aurait dû prendre connaissance de l'abondante littérature canadienne sur le sujet et je cite...

«Canadian Laparoscopic Surgery Survey», publié dans le *Journal canadien de chirurgie* en juin 1993, qui rapporte les résultats d'un questionnaire complété par 736 chirurgiens généraux du Canada et dont voici une des conclusions: «Le dogme selon lequel les complications sont liées à une courbe d'apprentissage n'est pas corroboré par les données de l'auteur et l'expérience des complications ne se limite pas à une occasionnelle chirurgie des canaux biliaires.»

Le *Journal canadien de chirurgie*, dans son édition de juin 1992, fait rapport d'un symposium sur la chi-

urgie laparoscopique tenu lors de la réunion annuelle du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada en septembre 1991. Plusieurs auteurs ont rapporté leurs expériences lors de ce symposium et je cite en particulier une étude du Dr Litwin et collaborateur, qui a porté sur la morbidité péri-opératoire de 2201 malades et où l'on retrouve un taux de complications pour ce type d'intervention qui varie de 0,5% à 0,9% pour les complications concernant la voie biliaire.

De plus, l'article de M. Brown cite de façon erronée la position de la Corporation lorsqu'il mentionne: «Le 9 décembre 1991, elle (la Corporation professionnelle des médecins du Québec) suggère que seuls les membres ayant pratiqué un nombre d'interventions élevées...» Le texte officiel est le suivant: «Le nombre d'interventions devrait être suffisamment élevé pour que le chirurgien développe une compétence en la matière.» De plus, l'auteur passe sous silence les nombreuses publications d'organismes officiels, comme l'Association canadienne des chirurgiens généraux du Canada, qui avaient déjà adopté une ligne de conduite concernant les exigences de la formation nécessaire pour l'utilisation de cette nouvelle technique.

Ces précisions sont apportées pour infirmer les conclusions de l'auteur et pour infirmer en particulier la déclaration de Me Jean-Pierre Ménard: «Ici les médecins en ont généralisé l'usage avant d'en connaître les conséquences.»

Denis Bourbeau, m.d.
Directeur adjoint
Service d'inspection professionnelle
Corporation professionnelle des
médecins du Québec
Montréal, 29 novembre 1993

A P R O P O S

... des délits non signalés

Il est surprenant, au premier abord, de constater que les vols d'automobiles ou de biens communs des ménages sont plus souvent signalés à la police que les délits avec violence; en général, seuls les délits mineurs comme le vandalisme ou le vol de biens personnels sont moins souvent signalés que les crimes avec violence. Dans le cas des automobiles et des biens des ménages, la raison de leur signalement à la police s'explique en partie du fait qu'il s'agit là d'une démarche imposée par les compagnies d'assurances préalablement au dépôt d'une réclamation en dédommagement.

Parmi les raisons invoquées pour expliquer le non-signallement à la police, l'insignifiance du délit est le motif le plus souvent invoqué, quoiqu'à un moindre degré dans

le cas de crimes avec violence. Le fait qu'il s'agisse d'une question personnelle constitue la seconde raison en importance mentionnée pour justifier l'attitude des victimes. Même si la peur des représailles ne constitue pas un motif fréquemment invoqué dans la plupart des cas, cette raison est mentionnée dans 21% des cas de crimes de violence.

Statistique Canada interprète ainsi ces résultats: on peut considérer que les victimes exercent une fonction utile de sélection dans certains cas, en ne signalant pas les infractions mineures se traduisant par des pertes ou des conséquences minimum pour elles.

Portrait social du Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1992.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSENETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

P A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Faut-il privatiser Hydro-Québec?

On se demande si la privatisation serait pire que la situation qui prévaut actuellement

LOUIS CHAMPAGNE

Président
Syndicat professionnel des ingénieurs
d'Hydro-Québec

Les secteurs public et parapublic subissent actuellement de durs coups: gel des conventions collectives, baisses de salaire, etc. Paradoxalement, les gouvernements qui sont bien contents d'avoir des employés pour leur servir de bouc émissaire et de coussin financier, sont les premiers à les menacer de privatisation. La privatisation serait-elle vraiment pire que la situation qui prévaut actuellement? Cette possibilité est par ailleurs évoquée par des gestionnaires qui la traitent comme un bâton que le gouvernement brandit à titre d'argument autoritaire ultime pour tenter de justifier un certain point de vue.

Considérons quelques facteurs. Du côté objectifs d'entreprise, la direction idéale d'une compagnie privée devrait-elle inclure la motivation et la mobilisation des employés comme préoccupations majeures? Dans le choix des priorités, devrait-on privilégier un mélange de court, moyen et long termes, ou une gestion au jour le jour comme maintenant?

Devrait-on prévoir une certaine relève en embauchant quelques nouveaux employés ou diminuer les effectifs et s'en remettre exclusivement à des experts comme ceux qui nous ont pondu le Stade olympique ou Mirabel?

Il y a deuxièmement la fameuse imputabilité: une compagnie privée imputable à ses actionnaires identifierait-elle sa contribution forcée aux contrats secrets comme un poste budgétaire bien à part, comme contribution à caractère spécial (BS corporatif)? Ou dissimulerait-elle ce fait important comme on le fait maintenant en n'indiquant rien de spécial au poste revenus, pour éviter d'embarrasser des responsables bien placés?

Il y a aussi le facteur taxes extraordinaires et déguisées. Il est normal que les sociétés (publiques ou privées) contribuent au bien-être de la collectivité qui les a constituées; mais on utilise présentement Hydro, et d'autres entités publiques (foto, fonds de l'assurance automobi-

le, etc.) à des fins de perception de taxes déguisées. Nous n'en sommes pas encore à l'heure de la fiscalité franche ici, car les gens seraient encore plus près de la révolte. On tente donc de camoufler en manipulant les comptes. On nous demande de geler les dépenses d'exploitation pour les années à venir, mais est-ce qu'on va limiter aussi les subventions secrètes?

On peut penser également au traitement équitable des employés. Hydro (de même probablement que d'autres sociétés publiques) se retrouve avec ses deux classes d'employés: les employés ordinaires et les politiques. Ces derniers ne sont pas la suite à des concours ouverts. Ils sont placés là à cause de leur servilité indéfectible à l'autorité politique. Tous ces amis créent une caste interne de plus en plus importante, une charge inutile de plus en plus écrasante. C'est la version québécoise du Sénat.

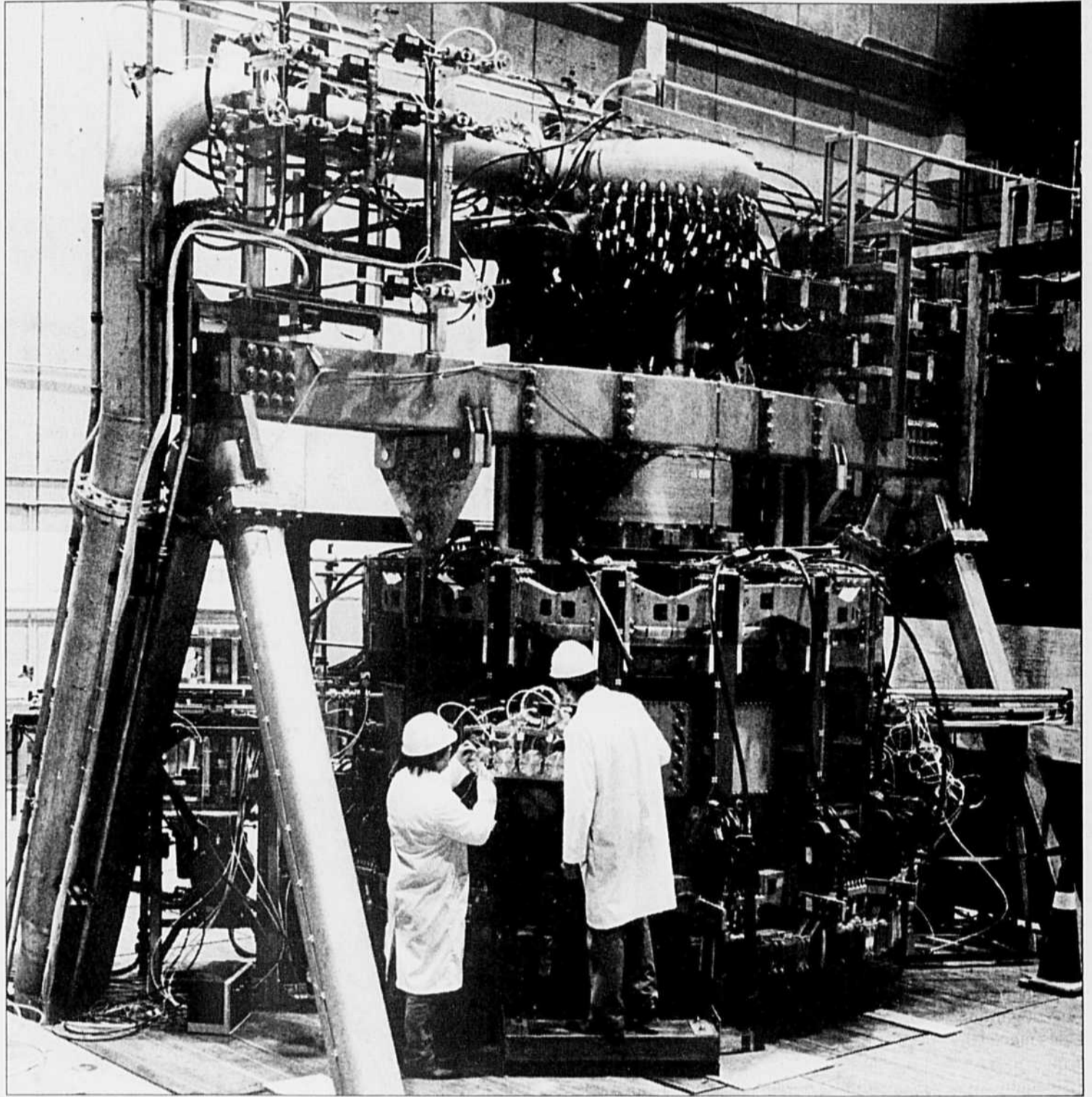
Et les relations de travail dans le secteur public? Comment interpréter les caprices ou fantaisies de la ministre? On essaie de renier des contrats signés avec les employés, plutôt que de limiter la gourmandise des multinationales que l'on persiste à subventionner.

La justice sociale doit s'appliquer à tout le monde. Pourquoi les politiciens matraquent-ils les travailleurs et travailleuses du Québec avec des impôts et taxes rétroactifs au lieu de récupérer les sommes dues à la collectivité par certains individus et certaines sociétés contournant les lois? Le privé est épargné? Privatisons-nous! Mais quand il n'y aura plus de secteur public, qui va payer?

Un dernier facteur, et non le moindre, concerne la vérification des actifs et des comptes. Les rapports de vérification des comptes publics, comme ceux d'Hydro, sont gardés secrets dans notre prétendue société démocratique. Pourquoi ne pas rendre publics les rapports de vérification d'une société qui, selon nous, est encore publique et appartient aux Québécois?

Alors, privatiser ou pas? À chacun son opinion. Mais avec tous ces handicaps, avec tous ces abus qui faussent les résultats, indicateurs et ratios, la privatisation serait-elle pire? Pour qui, d'après vous? Les employés et les vrais propriétaires d'Hydro seraient-ils gagnants avec cette formule? Ou bien est-il possible de réformer le cadre des sociétés parapubliques pour les soustraire à l'influence des gouvernements?

**Les employés
«politiques» créent
une caste interne
de plus en plus
importante:
le Sénat version
québécoise.**



Hydro-Québec à Varennes.

PHOTO ARCHIVES

Des bons vœux à la réalité

Nous assistons à une remise en question de nos modes traditionnels de relations de travail axés sur l'affrontement des parties

MICHEL GRANT

Professeur
Département des sciences administratives
Université du Québec à Montréal
Extraits d'une communication présentée au
congrès annuel de la Corporation
professionnelle des conseillers en relations
industrielles du Québec

Pratiquement toutes les analyses et tous les discours lient la nécessité d'un renouvellement des relations de travail aux pressions commerciales et concurrentielles croissantes qui continuent de s'étendre à l'échelle mondiale. Les nouvelles stratégies commerciales s'accompagnent de nouveaux modes de production plus flexibles qui permettent des réactions rapides aux fluctuations du marché et aux exigences plus spécifiques des consommateurs. L'amélioration de la compétitivité passe par l'incroyable question de la productivité, celle-ci s'exprimant en termes de réduction des coûts, d'une plus grande qualité des produits et de délais plus courts dans la production d'un bien ou d'un service.

Même si les recherches soulignent depuis longtemps l'importance des ressources humaines pour le développement de la productivité de l'entreprise et de sa compétitivité, ce n'est que récemment que nous assistons à une remise en question de nos modes traditionnels de relations de travail axés sur l'affrontement des parties en conflit d'intérêts.

Plus d'entreprise, plus d'emplois!

Les secousses économiques, la restructuration des entreprises, les fermetures d'usine, le chômage persistant, font prendre conscience à un nombre de plus en plus important d'intervenants que les intérêts de l'entreprise et ceux des salariés et de leur syndicat sont interdépendants. Nous semblons découvrir une évidence: plus d'entreprise, plus d'emplois! Il était peut-être normal que, dans la période des «trente glorieuses» années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, les enjeux des négociations portent sur la redistribution d'une partie des profits aux syndiqués, d'autant plus qu'un contexte concurrentiel moins important qu'aujourd'hui permettait de relier la facture aux consommateurs.

Il reste peut-être encore quelques nostalgiques pour rêver à un retour aux bonnes vieilles années 1960 et 1970, mais l'évolution que nous connaissons depuis plus de 10 ans exprime des transformations non pas cycliques ou conjoncturelles, mais structurelles et permanentes. Dans un tel environnement, nous ne pouvons ni faire des affaires, ni travailler, ni négocier comme si rien n'avait changé.

Cela signifie aussi que nous ne pouvons plus continuer à recourir aux mêmes pratiques de relations de travail. Il faut maintenant concevoir notre régime de relations de travail, tant au niveau des modes de gestion des ressources humaines qu'au niveau de l'ensemble des pratiques

syndicales à la lumière de la perspective suivante, soit la préoccupation de la recherche conjointe de deux objectifs indissociables: l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise et le maintien et la création d'emplois.

Ces deux objectifs devraient constituer les principaux axes autour desquels s'articule la redéfinition de nos pratiques en relations de travail. Vous allez sans doute répliquer qu'une telle approche est applicable dans le secteur privé plus exposé à la concurrence, que le secteur public dont une grande partie des salariés jouissent d'une sécurité d'emploi beaucoup plus substantielle.

L'État ne peut gérer en vase clos

Les événements récents et à venir dans le secteur public et même dans les services publics, devraient nous amener à reconnaître que l'État ne peut pas gérer en vase clos et que la réalité économique de la société rejoint la réalité budgétaire de l'État; il ne serait donc pas étonnant que durant les années qui viennent, l'un des enjeux majeurs des négociations dans le secteur public concerne le lien entre l'amélioration de la productivité et le niveau des effectifs. Ce débat est beaucoup plus large que celui portant sur des gels salariaux de deux ans et sur des récupérations de 1%; l'amélioration de la productivité ne se réduit pas d'ailleurs à une approche comptable, particulièrement dans le secteur des services où la dimension qualité revêt une importance primordiale. Nous devons donc comme collectivité:

■ au niveau économique et commercial: accroître la compétitivité et la productivité (qualité-coûts-délais de production des services et des biens) des entreprises québécoises;

■ modifier notre régime de relations de travail conçu en fonction d'un conflit d'intérêts entre employeurs et employés de façon à privilégier la communauté d'intérêts et la responsabilisation des parties; nous pourrions y arriver en développant une approche de gestion qui lie l'amélioration des conditions de travail et de protection de l'emploi à l'amélioration de la performance de l'entreprise. Il faut en effet éviter que le partenariat soit pratiqué uniquement dans des conditions de modifications à la baisse des conditions de travail; il faut aussi que ce partenariat devienne synonyme de partage des retombées du succès de l'entreprise.

La réalisation de ces objectifs s'articule autour d'une stratégie qui intègre la gestion des relations de travail à la stratégie globale de l'entreprise axée sur le partenariat.

Les statistiques sur les arrêts de travail révèlent que depuis quelques années, le Québec connaît la paix industrielle. Suffit-il de ne pas avoir de grèves ou de lock-outs pour conclure à des conditions optimales? Un climat de travail peut être pourri ou malsain sans qu'il ne se traduise en jours-personne perdus comptabilisables par le ministère du Travail. Un tel contexte nuit au développement et à la mise sur pied des transformations organisationnelles et technologiques nécessaires dans le présent contexte concurren-

tiel. Les propositions qui suivent concernent l'implication du syndicat et des salariés à l'égard du partage de l'information même stratégique dans l'entreprise, de la formation et des divers programmes de développement des compétences, et des autres formes plus poussées de participation en dehors du traditionnel renouvellement de la convention collective.

Sur le plan organisationnel

L'adaptation de notre action au contexte actuel exige des initiatives innovatrices. Compte tenu de notre économie de libre marché et du caractère décentralisé de notre production et de notre régime de négociation, à l'exception des secteurs public et parapublic, l'accent d'une réforme doit privilégier le niveau de l'établissement. Certes, la concertation au niveau des partenaires socio-économiques conserve son importance, mais la portée de son action doit viser à créer des conditions favorables aux transformations des milieux et des relations de travail.

Cette transformation s'exprime par la mobilisation des travailleurs vers un projet collectif qui leur permette non seulement de développer un sentiment d'appartenance à la communauté de travail, mais aussi de bénéficier des retombées des succès de l'entreprise par la concertation patronale-syndicale, et par la mise sur pied des conditions de flexibilité organisationnelle nécessaires pour répondre aux défis de l'environnement.

Le premier volet pour la réalisation de ces conditions compte une volonté de la direction de l'entreprise de partager non seulement les informations relatives au personnel et au contrat de travail, mais aussi les informations stratégiques concernant l'entreprise et son environnement.

Le second volet concerne le développement des compétences. Il s'agit là d'une responsabilité conjointe puisque la formation facilite la productivité, assure une meilleure protection de l'emploi et permet au salarié d'envisager un plan de carrière adapté à ses capacités et à ses aspirations. L'organisation doit donc devenir un milieu où le salarié acquiert de nouvelles connaissances reliées au travail mais aussi où il apprend à apprendre, particulièrement à l'égard de sa réceptivité au changement. Le salarié développe son employabilité en acquérant des compétences et des habiletés de polyvalence et de flexibilité qui lui permettent de s'adapter aux conditions changeantes de la production et même du marché externe du travail.

Le troisième volet inclut la participation des employés et du syndicat. Cette participation ne doit pas se limiter aux formes symboliques ou ne survenir qu'aux moments de crise alors que l'entreprise exige des concessions syndicales. Le partenariat ne doit pas devenir synonyme de recul automatique dans les conditions de travail comme prix à payer pour sauver des emplois. La participation ne doit pas non plus s'envisager comme un moyen de contourner le syndicat ou de le rendre inutile; les syndicats ne deviendront anachroniques et peu importants que s'ils refu-

sent de s'adapter et de modifier leurs stratégies. L'anachronisme syndical ne deviendra une réalité qu'en vertu de l'inaction des syndicats et non en fonction de l'action patronale.

Un véritable programme de participation doit accepter de remettre en question les droits acquis de part et d'autre, à savoir les droits de «grâces» et le statu quo de la convention collective.

Sur le plan législatif

Notre Code du travail s'inspire d'une conception des rapports collectifs du travail supposant un conflit d'intérêts entre les parties et livrant au rapport de forces l'issue de la négociation. L'esprit animant le régime de relations de travail exprime une vision distributive de la négociation, en ce sens que les gains de l'un sont les pertes de l'autre, et inversement. Soucieux de dépasser les bons vœux, nous avons voulu identifier les amendements à apporter au Code du travail qui favoriseraient la transformation des relations industrielles pour ceux qui recherchent l'innovation, les autres pouvant demeurer dans le présent cadre. Les amendements proposés ne se limitent pas à autoriser la négociation de contrats de plus de trois ans. Il faut fournir certes une assise juridique plus solide aux contrats à long terme comme le souhaitait le ministre Gerald Tremblay, mais il faut aller plus loin.

Comme le droit de grève et de lock-out ne peut s'exercer pendant la durée de la convention ou de l'entente de partenariat, il faut mettre sur pied des mécanismes permanents pour discuter et régler les problèmes survenant durant cette période, en ce, au delà de la procédure formelle de grief et d'arbitrage. La direction de l'entreprise ne doit pas, dans un tel contexte, s'abriter derrière le texte de la convention et refuser d'échanger avec le syndicat sur les questions non prévues à la convention collective, particulièrement lorsqu'il s'agit de changements organisationnels et technologiques.

La médiation et l'arbitrage peuvent s'offrir aux partenaires dans la résolution de leurs difficultés. Les contrats à long terme doivent prévoir des dispositions relatives à la détermination de la rémunération. Nous pouvons comprendre qu'il peut être difficile de prévoir d'une façon définitive les taux de salaires pour la quatrième année du contrat et pour les années suivantes. Il faut toutefois que le Code du travail assure que les contrats à long terme contiennent des dispositions sur les mécanismes.

L'adhésion au projet proposé constitue une voie pour l'avenir, si nous considérons nécessaire le renouvellement des relations de travail et leur adaptation à l'égard des défis qui confrontent le milieu du travail en particulier, et le Québec en général. Les antagonismes d'hier et même ceux qui perdurent aujourd'hui sont anachroniques et dysfonctionnels. Si les relations de travail peuvent constituer un facteur positif dans le développement économique et social, l'inaction et le conservatisme du milieu des relations industrielles méritent un jugement sévère de l'histoire.

Des disquettes, SVP!

Étant donné l'abondance du courrier, LE DEVOIR se réserve le droit d'adapter et de réduire les textes qui lui sont envoyés pour publication dans cette page. Ces textes ne devraient pas dépasser quatre feuillets de 25 lignes chacun.

Si possible, joindre une copie sur disquette de 3,5" et préciser le logiciel utilisé. Prière de bien préciser également vos nom, occupation, adresse et numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur, Louis-Guy L'Heureux, Jean-Pierre Legault, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Diane Precourt, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (Littres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Levesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dauriac, Claude Levesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: François Brousseau (éditorialiste et responsable), Antoine Char, Jocelyn Coulon, Sylviane Trémier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Denise Babine, Rachel Dulos (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Bari (secrétaire à la direction). La Documentation: Gilles Paret (directeur), Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA DIRECTION ARTISTIQUE: Lucie Lacasse. LA PUBLICITÉ: Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Brigitte Cloutier, Gyslaine Côté, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, (publicitaires); Micheline Turgeon (commis); Michèle Bouchard (secrétaire); Ghislaine Lafleur (réceptionniste). L'ADMINISTRATION: Henry Riedl (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Theriault (adjointe à l'administration). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE: Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements). LA PRODUCTION: Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Sylvain Darcy, Richard DesCormiers, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Marie-France Turgeon (coordonnatrice), Christiane Vaillant. Les annonces classées et avis publics: Yves Williams (superviseur), Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Roussseau, Micheline Ruelland. LE CONSEIL DU DEVOIR INC.: Pierre Bourgie (président), LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général), Raymond Guay (responsable du financement privé).

ACTUALITÉS



Le président Gorbatchev et sa femme Raïssa ont rempli leur devoir de citoyen hier à Moscou en participant au scrutin sur la constitution. Ils n'ont pas dit comment ils ont voté.

RUSSIE

«La société est gravement malade»

SUITE DE LA PAGE 1

Sibérie aurait également suivi le leader nationaliste, notamment la région du fleuve Amour où le PLD obtiendrait 23% devant les communistes 13,7%, et seulement 7% pour le Choix de la Russie.

Les Russes avaient le choix entre 13 partis et devaient élire 450 députés au parlement (la Douma) et 176 membres à la chambre haute, le Conseil de la Fédération.

Les marins de la flotte de la Mer noire ont voté soit pour les ultra-nationalistes, soit pour le Parti communiste, a déclaré un porte-parole de la marine russe, Andrei Gratchev. Le Choix de la Russie arrive troisième.

La télévision privée NTV a rapporté que les premiers résultats au sein de la division Taman, une division d'élite de l'armée de terre basée dans la périphérie de Moscou, sont favorables aux ultra-nationalistes. Cette information n'a pas été confirmée officiellement.

Vladimir Jirinovski semble également jouir d'un soutien considérable dans les zones rurales autour de Saint-Petersbourg, ajoute cette chaîne de télévision.

Les réformistes, qui avaient senti dans les derniers jours de la campagne monter la menace nationaliste, ont déclenché un nouveau tir de barrage contre Vladimir Jirinovski, tout en reconnaissant leurs erreurs tactiques.

«Nous allons payer le prix fort pour ne pas être parve-

nus à un accord entre démocrates (réformistes)», a déclaré à l'agence Itar-Tass le ministre de la Privatisation, Anatoli Tchoubais.

«Ce prix à payer, c'est la large représentation qu'aura dans la nouvelle assemblée fédérale le LDPR, qui représente le fascisme russe dans sa forme la plus totale», a-t-il ajouté.

«Nous ne coopérerons pas avec les fascistes», a déclaré de son côté le ministre de l'Économie, Igor Gaïdar.

Boris Eltsine n'a pas non plus été épargné par les critiques. Guennadi Bourboulis, l'un de ses collaborateurs, lui a reproché de ne pas s'être engagé à fond aux côtés des réformistes.

«Le président Eltsine (...) a commis une très grave erreur pendant la campagne électorale en s'attribuant le rôle d'arbitre politique neutre», a-t-il déclaré à l'agence Interfax.

Le succès de Vladimir Jirinovski «montre que la société est gravement malade. Il va nous falloir ravalier notre fierté et rechercher des compromis concrets», a-t-il ajouté.

L'ancien vice-président Alexandre Routsikoi, détenu pour son rôle dans les événements violents d'octobre dernier, a voté à la prison de Lefortovo. Son allié, l'ancien président du Parlement, Rouslan Khasboulatov, a lui refusé de voter.

PQ Confiance

SUITE DE LA PAGE 1

L'équipe des candidats du PQ est aussi devenue plus importante au cours du dernier week-end pour M. Parizeau et ses stratèges.

«Si l'on en juge par la qualité des candidats, qui se sont joints à nous, a-t-il soutenu, la récolte est remarquable.»

Il a d'ailleurs pris la peine de lire un télégramme que lui a fait parvenir le directeur de l'Organisation mondiale de la santé, ex-président de la Commission d'étude sur les services de santé du Québec, M. Jean Rochon, qui a accepté 'avec enthousiasme' de poser sa candidature à l'assemblée d'investissement du PQ dans la circonscription de Charlesbourg le 27 février.

«De semaine en semaine, a indiqué M. Parizeau, cette équipe se développe, prend de l'expansion partout à travers le Québec.»

«Je conclus que le moteur de ce parti, a-t-il poursuivi, comme formation politique dans chacun de ses modules, de ses régions, à tous ses niveaux d'organisation, est au point comme jamais.»

Dès janvier, la machine péquiste sera en marche «que les libéraux déclenchent ou non des élections».

Les députés et candidats parcoureront le Québec «pour finir de mettre la table».

Entretemps, le PQ et son chef, n'ont pas l'intention de laisser une troisième voie politique souverainiste venir gâcher leurs aspirations.

Après avoir indiqué qu'il n'avait pas l'intention de suppléer les nationalistes flottants de Reflexion-Québec pour qu'ils rejoignent sa formation, M. Parizeau a indiqué qu'il faut poursuivre les efforts pour tenter de les convaincre quitte à s'approprier certaines de leurs idées.

«Je ne leur demande pas de se rallier, a-t-il dit, je cherche à les convaincre.»

Autre changement important au PQ, selon M. Parizeau, c'est qu'il devient de moins en moins dogmatique.

«On est constamment sur la brèche, a-t-il précisé, nous ne sommes pas les tenants d'une sorte de dogme fermé, nous devons être capable de nous ouvrir aux gens qui ont une pensée très voisine de la nôtre.»

S'il ne croit pas vraiment à une élection hâtive, M. Parizeau a quand même insisté pour que les troupes soient prêtes pour la fin de janvier.

Le vice-président du PQ Bernard Landry a rapporté d'une réunion à huis clos du Conseil national, tenue hier matin, l'impression d'une grande confiance des militants dans la victoire et dans leur chef.

L'autre élément important dans la stratégie du PQ c'est le programme de 225 pages qui traite de tout et qu'il faudra répandre par tous les moyens.

Le président de la campagne de financement 1994 Roger Bertrand a annoncé que l'objectif pour les besoins administratifs du PQ a été fixé à 2628000\$.

Ces besoins atteindront 5 millions\$ au moment de l'élection.

MUSÉES Annus horribilis

SUITE DE LA PAGE 1

week-end comme moment de prédilection pour les visiteurs. Dans certaines institutions, quand l'accès aux salles est gratuit, on compte de deux à trois fois plus de visiteurs que par les années précédentes.

Voici comment se présente la situation dans les principaux musées:

■ L'année a été particulièrement dure au Musée des

beaux-arts de Montréal (MBA). La fréquentation est passée de 490 000 en 1992 à environ 325 000 en 1993, et encore, en comptant tous les visiteurs qui se pointaient d'abord et avant tout pour des événements spéciaux (lancements divers, fête du vin nouveau, etc.). A elle seule, l'exposition consacrée à Jean-Paul Lemieux a permis de faire le plein du tiers des visiteurs, mais n'a pas fait aussi bien que les traditionnels *block-busters* d'été de l'institution de la rue Sherbrooke. Les coupures (1,3 million\$) ont forcé l'annulation de certaines expositions et le report à l'année prochaine de la rétrospective consacrée à Ozias Leduc. On a aussi cessé d'offrir l'entrée gratuite les samedis soir, même si cette activité attirait surtout des non-initiés, des jeunes pour la plupart.

■ Au Musée de la civilisation de Québec (MCQ) on

prévoit recevoir environ 670 000 personnes d'ici la fin de 1993, soit environ 70 000 de moins que par les années précédentes. Une performance appréciable. Mais l'institution inaugurée il y a cinq ans a tout de même enregistré une chute de 20% des entrées payantes, qui a créé un manque à gagner de quelque 160 000\$. Maintenant, la journée la plus achalandée n'est plus le dimanche, mais le mardi, alors que l'entrée est gratuite. Le MCQ a subi des compressions budgétaires de 6,5% pour l'exercice financier 1993-1994, qui ont entraîné 17 coupures de postes occasionnels. L'institution compte toujours autour de 170 employés réguliers et prévoit finir l'année financière (en mars) sans déficit. Pour faire face à la baisse de financement et à la chute des entrées payantes, le musée qui se démarquait en produisant ses propres expositions entend multiplier les alliances nationales et internationales. Ainsi, l'an prochain on présentera *L'Héritage de la maison impériale d'Autriche* (titre provisoire) en collaboration avec un musée viennois.

■ Au Musée du Québec la fréquentation est passée de

250 000 (1992) à environ 200 000 (1993). On prévoit tout de même dépasser l'objectif de quelque 60 000 visiteurs avec l'exposition *Pellan*, déjà présentée à Montréal. On juge que les entrées ont triplé durant les soirées non-payantes, pour atteindre des sommets de 1800 visiteurs

certaines mercredis. Les coupures d'environ un demi-million\$ (pour un budget de 11,4 millions\$, se terminant en mars) ont entraîné la mise à pied de trois employés. On a tout de même réussi à présenter une vingtaine d'expositions depuis janvier. Pour l'année qui vient, on prévoit piger davantage sur l'importante collection permanente pour monter des expositions moins coûteuses.

■ Le Musée...pour rire, ouvert en avril, a reçu 111 000

visiteurs depuis huit mois. Sauf improbable imprévu, on se dirige donc vers un bilan largement en dessous des prévisions de 250 000 entrées pour la première année d'opération. L'exposition inaugurale sera présentée jusqu'à l'automne prochain. L'organigramme aurait subi quelques «ajustements conjoncturels», mais on ne parle pas de licenciements reliés à la faiblesse de la fréquentation.

■ Le Musée d'art contemporain de Montréal (MACM)

et celui de Pointe-à-Callière sont les moins à plaindre dans ce portrait de la famille muséale. En novembre, le «nouveau» musée de la rue Ste-Catherine avait déjà fait le plein de 165 000 visiteurs, dont 81 100 personnes pour l'exposition *Pellan*. Mais, l'institution a tout de même subi une coupure de 10% de son budget de fonctionnement et dû rembourser onze employés. L'an prochain, le MACM prévoit présenter trois grands blocs d'expositions temporaires au lieu de quatre. De son côté, le Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal espérait faire le plein d'environ 175 000 visiteurs et le pari sera tenu. Pour équilibrer son budget, très faiblement déficitaire (on parle de 50 000\$ sur un total de près de 5 millions\$), l'institution vient de commencer à charger 18 aux élèves qui constituent encore le gros de sa clientèle.

Ce bilan fait claquer des dents Sylvie Gagnon, directrice de la Société des musées québécois. «L'année a été dure, dit-elle. Je brûle des lampions pour l'an prochain, parce que je sais qu'on ne peut plus couper dans les budgets ou le personnel sans faire tomber des pans de murs complets.»

Elle rappelle que l'an dernier, à la suite de compressions budgétaires de six millions \$, la Art Gallery of Ontario a été obligée de fermer ses portes et de mettre à pied 244 personnes pendant sept longs mois. A New York, des institutions sont maintenant forcées de fermer certaines de leurs salles en alternance.

Pour la directrice, avant d'en arriver là, il faut au plus vite repenser les priorités dans le secteur. «On a désespérément besoin d'une politique des musées», conclut-elle. Ce plan directeur est promis par Québec depuis dix longues années.

RATÉ Poursuite des contacts

SUITE DE LA PAGE 1

L'autonomie continueront à se réunir : la commission économique à Paris et la commission sur le transfert de l'autorité civile à El Arich (nord du Sinaï), en Égypte.

En revanche, aucun des deux dirigeants n'a fait mention d'une nouvelle réunion de la commission chargée des questions de sécurité, qui a tenu sa dernière séance de travail jeudi au Caire et s'était jusqu'à présent réunie chaque semaine depuis le 13 octobre dernier.

«Nous allons nous rencontrer à nouveau au Caire et entre-temps poursuivre des contacts informels et procéder à l'examen des questions en suspens», a simplement indiqué M. Rabin.

Pour tenter d'expliquer les difficultés auxquelles sont confrontés les négociateurs, le premier ministre israélien

a fait référence au traité de paix signé en 1979 avec l'Égypte. «Ce que nous essayons de faire (maintenant) n'est pas comme quand nous avons signé un traité de paix avec un pays arabe», a-t-il dit.

«Quand nous avons signé avec l'Égypte, nous avons essayé de créer une coexistence pacifique entre deux entités», a poursuivi M. Rabin. Le contexte maintenant est «beaucoup plus compliqué : ou est la ligne, la frontière, la séparation», s'est-il interrogé, avant d'ajouter: «La structure de la paix est beaucoup plus complexe.»

Interrogé sur d'éventuelles libérations de prisonniers palestiniens, M. Rabin a répondu: «Je refuse de parler de ce sujet». Les Israéliens détiennent plus de 11 000 prisonniers palestiniens et, selon des sources proches du ministère israélien de la Défense, la libération de 1200 d'entre eux était envisagée dans les prochains jours.

POUR L'AVENIR DES ENFANTS

unicef 
Fonds des Nations Unies pour l'enfance

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
À DE 7H30 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,
MONTREAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour
le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355